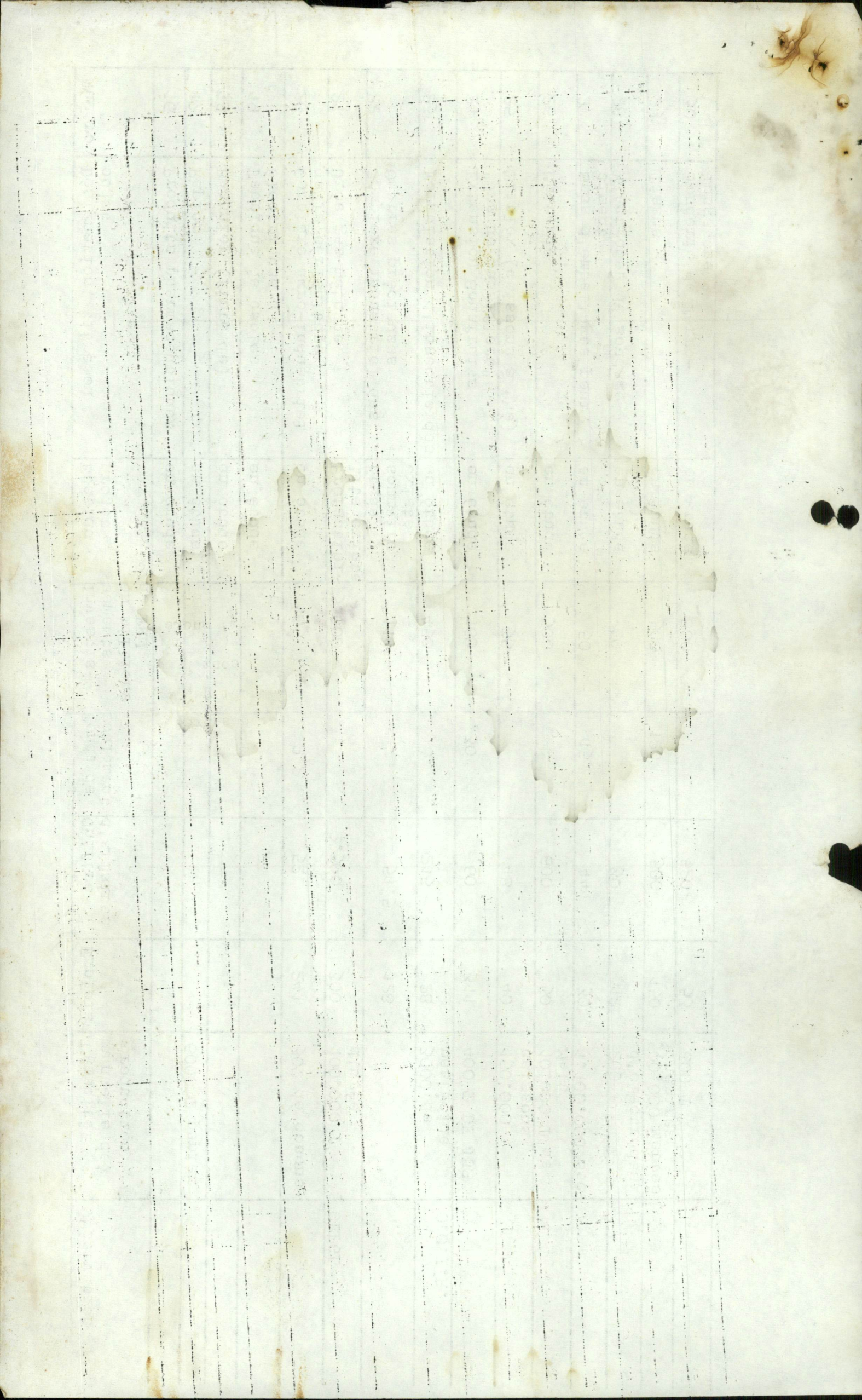


LISTE DES PROJETS INDUSTRIELS-PROJETS SANS PROMOTEURS

Numéro	Désignation, titre ou objet	Etat du projet	Investissements en millions de francs Rwandais	Fonds de roulement	Chiffre d'affaires	Emplois	Capacité annuelle de production	Observation
1	Biscuiterie	en étude	100	30	100	20	200 t	
2	Carrozogènes véhicules	en étude	100			15		
3	Laminoir de rond à béton	en étude	761		525	89	6.000 T de ronds	
4	Complexe sucrier	en étude	6.000	250	925	2330	15.000t de sucre	
5	Brasserie de Kigali	en étude	2.600	400	1800	180	250000 Hl	
6	Laiterie de Kigali	en étude	500	40	130	222	1 million de litres lait	
7	Aliments enrichis en protéine	en étude terminée	610		373	26	10.000 t	
8	Carbure de calcium et de cyanamide calcique	en étude	3.000		1360	340	15.000 t total	Carbure et cyanamide
9	Engrais bio végétal	en étude	250		240	40	16.000 t	capacité maximum
10	Ramie	en étude	1.510	320	700	1150	1.100 t de fil	
11	Panneaux agglomérés bambous	en étude	400	50	138	100	10.000 m ³	
12	Sisal (sacs en.....)	en étude	150	30	100	100	800.000sacs	
13	Agro-Industrie du tabac	en étude					800 t tabac sec	
14	Pylones électriques	en étude					400 t	
15	Ampoules électriques	en étude						

Numéro	Désignation, titre ou objet	Etat du projet	Investissements en millions de FRW	Fonds de roulement	Chiffre d'affaires	Emplois	Capacité annuelle de production	Observation
16	Produits pharmaceutiques	en étude						
17	Papier	en étude					6000 T papier	
18	Banancier (fibre de)	en étude						
19	Fabrique de cables électriques	en étude						
20	Complexe agro-industriel de la sériculture	en étude	105	2,2	52	241	30T de cocons	
21	Urée gaz méthane	Préfactibilité existe	3.000		2.500	300	100.000 T d'urée	CEPGL
22	Complexe industriel des Ouerres précieuses	Etude sommaire existe	114		51,5	128		
23	Formulation d'insecticides	en étude	450		215	28	3000 de pesticide	O.C.I.R.
24	Extension Sonafruits "Jus de passiflore"	en étude	168	30	60	311	400 T DE JUS	
25	Triplex (caissons à thé)	en étude	35		48	40	150.000 caissons	
26	Malterie	en étude	500		600	50	10.000 T de Malt	
27	Sacs d'emballages pour ciment	en étude	50	15	44	30	1.100.000 Sacs	
28	Electrodes de soudage	en étude	60		30	12	200 t d'electrodes	
29	Tissus	en étude	500	120	500	150	500.000 metres linéaires	
30	Fonderie de Ferro-Tungstene	en étude	800		520	53	600 T	



FICHE DE PROJET

PROJET -1- BISCUITERIE

I. OBJECTIFS DU PROJET :

L'objectif est la substitution d'une production locale de biscuits secs à la presque totalité des biscuits importés.

II. CAPACITE DE PRODUCTION :

L'étude de marché n'est pas encore effectuée, mais une estimation a été faite qui conclut à un besoin national de 200 t de biscuits par an.

III. SITUATION ACTUELLE :

Il n'existe pas de production de biscuits secs au Rwanda. C'est l'importation d'Europe qui assure l'approvisionnement du marché.

Matières premières: Farine, lait, sucre.

Ces trois matières principales sont produites dans le pays, mais en quantités insuffisantes. Cependant des projets agricoles ou industriels permettent d'envisager des productions suffisantes à moyen terme. En attendant une partie des besoins pourra être importée.

IV. ETAT DU PROJET :

L'étude de factibilité n'est pas faite.

V. COOPERATION ETRANGERE SOUHAITEE :

- Fourniture du matériel de production.
- Participation au financement
- Formation du personnel Rwandais.

Kigali, Janvier 1984.

FICHE DE PROJET

N° 2 : GAZOGENES POUR VEHICULES

I. OBJECTIFS DU PROJET :

L'objectif est de substituer à l'essence ou au Gas oil consommé par certains véhicules utilitaires, un combustible solide local renouvelable.

II. PRODUIT

Le gazogène est un appareil installé sur le véhicule et qui produit par chauffe d'un combustible tel que le bois, la tourbée, briquettes de papyrus ou autres, un gaz qui se substitue à l'essence dans le moteur du véhicule.

III. NATURE DU MARCHE :

Les gazogènes sont des appareils assez encombrants. C'est ce qui explique qu'ils ne peuvent être utilisés facilement que sur des véhicules utilitaires, Camionnettes et Camions.

De plus, si les gazogènes permettent une économie maximale de 80% de la consommation d'essence ou de gaz-oil (Les démarrages se faisant avec l'essence ou le gaz-oil), ils ne sont économiques que pour les véhicules qui parcourent des distances assez importantes sans arrêts fréquents parce que le gazogène produit du gaz, et, donc consomme inutilement son combustible solide.

IV. SITUATION DU PROJET :

Le projet n'est pas encore élaboré.

V. COOPERATION ETRANGERE SOUHAITEE :

- Fourniture du Know-How (avec Marque du GAZOGENE si possible)
- Contribution au financement
- Assistance technique à l'exploitation et formation du personnel Rwandais.

Kigali janvier 1984.

PROFIL DE PROJET N° 3

Sous-SECTEUR : INDUSTRIE METALLURGIQUE

1. TITRE DU PROJET : ROND A BETON

(Barres d'acier à mettre dans les constructions en béton de ciment).

2. OBJECTIF :

L'objectif est de substituer une production locale de ronds à béton aux importations actuelles, qui, pour le Rwanda seul sont de l'ordre de 3.000t par an avec une croissance moyenne de 11% par an.

Les importations de ronds à béton en provenance de pays lointains ont plusieurs inconvénients qu'il serait intéressant de supprimer: dépenses en devises plus importantes que celles qui seraient nécessaires à une production locale; approvisionnement défectueux (pénuries périodiques); difficultés de transports dues à l'encombrement des barres etc...

Par contre, une production locale contribuerait au développement par la valeur ajoutée, ~~des emplois de~~ la formation etc...

3. PROMOTEUR/GARANT : pas encore déterminé.

4. LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET : pas encore déterminée.

5. NATURE DU PROJET.

LES PRODUITS

L'entreprise fabriquera principalement du rond à béton de qualité courante avec des diamètres standards de 6 à 16mm.

Il sera possible également de produire des profilés simples en acier doux tels que des fers plats (section rectangulaire) des cornières (L) et des fers T de petites sections.

STRUCTURE DU PROJET

- Dans le but d'utiliser les ferrailles inutilisés au Rwanda, il est prévu d'inclure une petite fonderie au projet de laminoir.
- Un four électrique de réchauffage de billettes
- Un laminoir.

6. ACTIVITES IMMEDIATES DE SUIVI:

Il a été élaborée une étude de préfactibilité prenant en considération seulement le marché Rwandais.

Il sera nécessaire d'élaborer une étude de Factibilité après détermination du marché sous régional.

L'étude de ce marché est la prochaine étape d'élaboration du projet.

7. MATIERES PREMIERES :

L'approvisionnement principal sera constitué par des billettes d'acier importées de divers pays suivant les prix du marché.

Si la fonderie est créée, la ferraille locale sera utilisée après collecte et préparation.

L'importation de billettes sera nécessaire et beaucoup plus importante que les quantités de ferrailles récupérées.

8. ENERGIE :

Energie de chauffe des fours: électricité (disponible) ou gaz méthane du lac Kivu.

9. INFRASTRUCTURES PHYSIQUES.

A déterminer en fonction du lieu d'implantation de l'entreprise

10. DEMANDE PREVE.

II. LE MARCHE.

La consommation du Rwanda est trop faible pour justifier la création d'une entreprise. Mais les autres pays de la Sous-Région consomment également du rond à béton et la demande globale est estimée provisoirement à 10.000 t par an pour les trois pays de la CEPGL (Rwanda, Burundi, Zaïre).

Cette estimation sera précisée par une étude de marché.

Le marché est mal approvisionné par les importations : certains diamètres manquant; les entrepreneurs se trouvent souvent dans l'obligation d'utiliser des ronds de diamètres supérieurs à ceux qui sont nécessaires, d'où un gaspillage.

En outre, pour diverses raisons, notamment de prix et de qualités, les entrepreneurs de bâtiment ou de travaux publics sont souvent contraints d'effectuer, eux-mêmes les importations pour leurs propres besoins.

Ceci complique considérablement leur tâche.

FICHE DE PROJET

N° 4 : COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL SUCRIER

I. OBJECTIFS DU PROJET :

Substitution d'une production locale de sucre aux importations.

Contribution à l'autosuffisance nationale alimentaire.

Amélioration de la Balance Commerciale.

II. CAPACITE DE PRODUCTION :

La capacité annuelle de production sera de 15.000 t de sucre raffiné.

Le marché prévu est le marché national.

III. STRUCTURE DU PROJET

Le complexe sera constitué par

- Une plantation de cannes à sucre en blocs industriels
- Une usine pour la production du sucre.
- Un ensemble de matériels de recolte et de transport de la canne à sucre.

IV. ETAT DU PROJET :

Le projet d'entreprise n'est pas encore élaboré.

L'étude commencera par la partie agricole (en cours de financement pour l'avant-projet).

La partie industrielle sera élaborée ultérieurement.

Le projet devrait être élaboré complètement au cours de l'année 1985.

V. COOPERATION ETRANGERE SOUHAITEE

- Assistance technique à la réalisation de l'entreprise
- Assistance technique à l'exploitation avec formation du personnel Rwandais.

Kigali janvier 1984.

11. MARCHÉ:

Une étude de marché sera effectuée pour déterminer les pays qui seraient intéressés par le Rond à béton Rwandais.

Ce marché devrait s'étendre au delà des trois pays de la CEPGL.

12. CAPACITE PAR PRODUIT :

- CAPACITE ANNUELLE DE PRODUCTION (estimations):

- Ronds à béton : 15.000 t

- Autres profilés : 5.000 t

Total : 20.000 t

13. COUT TOTAL DU PROJET :

pas encore déterminé.

14. AUTRES RENSEIGNEMENTS :

PARTICIPATIONS RECHERCHEES AUPRES DES ETATS MEMBRES:

- Fourniture du Know-How de production

- Contribution au financement

- Fournitures de matières premières.

PROJET N° 5 : BRASSERIE

I. - ORIGINE DU PROJET:

Il existe au Rwanda une brasserie ayant une capacité annuelle de production de 700.000 hl de bière.

La population est de 5.400.000 habitants.

La brasserie actuelle n'assure pas un approvisionnement régulier du marché.

Il y a des périodes de pénurie de bière.

D'autre part le Gouvernement a décidé de provoquer la création d'une brasserie concurrente.

II. - TERMES DE REFERENCE.

1. La brasserie à installer à Kigali aura une capacité de production de 250.000 hl/an extensible à 400.000 hl/an.
2. Il est demandé à la brasserie de produire une bière ordinaire en bouteilles de 72 cl, et éventuellement en 25 ou 33 cl., et de degré alcoolique compris entre 4 et 5.
3. L'entreprise sera une société mixte avec une participation de l'Etat Rwandais
4. Le promoteur est recherché pour faire les études de factibilité, fournir les équipements et le savoir-faire, négocier le montage financier, construire et gérer la brasserie.

III. - MARCHE.

Une étude de marché a été effectuée.

Le projet d'entreprise reste à élaborer.

IV. - COOPERATION ETRANGERE SOUHAITEE.

I. Le Gouvernement recherche un brasseur qui assurerait la création et l'exploitation de la nouvelle brasserie.

Le Gouvernement et des privés Rwandais pourront contribuer au financement de cette brasserie.

PROJET NE PROJET: LAITERIE DE KIGALI (N° 6124)

I. ORIGINE DU PROJET:

Le Rwanda manque de produits laitiers et importe le minimum indispensable de ces produits. Il s'agit notamment de lait frais, beurre, yaourts

Il n'y a pas de difficulté particulière au pays qui s'opposerait à la création d'une industrie laitière.

Le Gouvernement souhaite donc la création d'une laiterie polyvalente adaptée aux besoins de la capitale.

Pour les autres agglomérations principales du pays, d'autres laiteries, adaptées à leur propre marché seraient créées également mais il sera plus facile de créer la laiterie de Kigali parce que le marché est plus important.

II. ETAT DU PROJET:

Une étude de préfaisabilité est en cours d'élaboration: Seule la partie agricole est terminée. La partie commerciale et la partie industrielle le seront ultérieurement. Ci-joint une étude de projet

III. INVESTISSEMENT:

-Coût estimé : 600 millions de FRW pour l'ensemble de la réalisation comprenant mise en culture de l'herbe, production laitière et transformation industrielle. Ce coût est une estimation qui sera précisée par l'étude en cours.

IV. SITUATION GEOGRAPHIQUE:

Au voisinage immédiat de Kigali. Très probablement dans les vallées de la Nyabarongo ou de la Nyabugogo.

V. STRUCTURE DU PROJET:

Il est prévu la mise en place d'une structure intégrant les activités de :

- Culture fourragère
- Production laitière
- Fabrication des produits laitiers.

VI: BESOINS EN COOPERATION:

- Assistance technique pour l'élaboration du projet complet
- Contribution au financement de la création de l'entreprise
- Assistance à l'exploitation.

PROJET : ALIMENTS ENRICHIS EN PROTEINES. (N° 7)

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX.

- Ce projet entre dans les objectifs généraux du plan.
- Secteur d'intervention:
Agriculture-Industrie-Commerce-Economie-Santé.
- Ministère ou Organismes responsables;
Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et des Forêts
Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat
(Direction générale de l'Industrie et de l'Artisanat).
- Coût total approximatif: 610 millions de Frw (6,289 millions US\$)
- Chiffre d'affaires prévu: 373 millions de Frw (3,846 " US\$)
- Documentation existante:
Etude de pré-factibilité Décembre 1981.

II. DESCRIPTION DES OBJECTIFS.

- Production de concentrats riches en protéines pour les humains
- Production d'aliments riches en protéines pour les animaux
- Amélioration des terres par apport de matières organiques

III. CONTEXTE DU PROJET.

- Localisation
Lieu d'implantation indéterminé
-soit KIGALI
-soit MUGESERA

Les légumineuses utilisées pour la production des aliments enrichis en protéines seront récoltées principalement dans les régions de KIGALI-GITARAMA-BUTARE-KIBUNGO.

Le procédé de fabrication est breveté et propriété d'une entreprise industrielle française.

IV. ESTIMATION DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE

- Culture: Le projet ne nécessite pas la mise en culture de nouvelles terres. En effet, les légumineuses qui ne sont actuellement pas consommées peuvent être cultivées sur des jachères. Il s'agit de DOLIC-MUGUNA VECES-POIS D'ANGOLE.

-Besoins en personnel:

- Total 25 personnes dont
- Un Expatrié qui assurera la formation du personnel Rwandais
- Personnel Administratif Rwandais 5 personnes
- Personnel de production Rwandais 19 personnes

- Essais: L'étude préfactibilité existante devra être complétée et précisée sous forme de factibilité. Mais dans ce but, il sera nécessaire de réaliser quatre opérations préalables:

- 1- Essais de production agricole de l'une des quatre légumineuses prévues comme matière première. Sept tonnes de graines devront être produites pour les essais de fabrication industrielle.

- 2- Détermination des conditions de production des légumineuses pour l'entreprise.
- 3- Expédition en Europe de sept tonnes de matières premières pour essais de production industrielle.
- 4- Essais de consommation des aliments par les collectivités principalement.

Le coût global de ces quatre opérations est estimé à 28,8 millions de Frw et est inclus dans le "coût total approximatif" de 610 millions indiqué ci dessus.

V. RESULTATS ATTENDUS DU PROJET.

- Résultats sociaux:

- Réduction du déficit alimentaire en protéines de la population.
Les besoins en protéines sont estimés satisfaits seulement à 76%.
- Développement des élevages d'animaux.
- Amélioration de la qualité des sols par enfouissage (engrais verts) et apports de matières organiques (animaux).
- Création d'emplois.

- Résultats économiques.

- Utilisation des matières premières d'origine Rwandaise
- Possibilité d'exportation des produits finis.

VI. PARTICIPATION ETRANGERE SOUHAITEE.

- Financement du Projet (essais et investissement)
- Réalisation de l'entreprise
- Assistance technique et exploitation.

FICHE DE PROJET

PROJET N° 8 - Complexe chimique pour la production de Carbure de calcium et de cyanamide calcique (n°1123)

I. OBJECTIFS DU PROJET

Le Rwanda dispose d'importants gisements de calcaires (CO₃ Ca) et de Tourbe :

Calcaire : gisement de GISHYITA 900.000 T
gisement de MASHYUZA 7.000.000 T

Tourbe : gisement de GISHOMA 12.millions m³
gisement de KAMIRANZOVU: 50 millions m³

Afin de réduire les importations de pétrole lampant, de produire de l'engrais, du coke de tourbe et d'en valoriser autant que possible les sous produits: gaz, goudron, acide acétique etc... Il est envisagé de créer un complexe chimique qui mettrait en valeur certain des gisements indiqués ci-dessus

II. STRUCTURE DU PROJET.

En vue de la création du complexe chimique il sera procédé à l'élaboration d'un projet complet de l'entreprise dont le schéma ci-joint indique la structure actuellement prévue.

Cependant les études effectuées jusqu'à présent relatives à la production de carbure de calcium et de cyanamide calcique ayant été faites en considérant que l'énergie électrique et le coke seraient importés, les prix de revients prévisionnels des produits sont trop élevés et les dépenses en devises sont excessives.

De nouvelles études devront être élaborées sur la base de l'utilisation du coke de tourbe en remplacement de coke de houille et la production autonome de l'énergie électrique nécessaire au complexe.

La possibilité d'utilisation du coke de tourbe dans le four à carbure de calcium n'étant pas assurée, il sera procédé au préalable à des essais de production de coke de tourbe et d'utilisation du coke obtenu dans un four pour la production de carbure. Ces essais sont en cours d'exécution en France.

Si les résultats de ces essais sont satisfaisants le projet de production de carbure de calcium et de cyanamide calcique sera élaboré compte tenu des conditions définies par les essais et fera l'objet de termes de référence complémentaires aux présentes.

III. PROGRAMME DE TRAVAIL:

Le programme de travail est le suivant :

1- Première opération:

Etude des gisements et essais (en cours). Les termes de référence relatifs à cette première opération sont joints à la présente fiche à titre d'information.

2- Seconde opération :

Préfactibilité

Révision de la structure et des caractéristiques du complexe en fonction des résultats d'essais.

3- Troisième opération :

Factibilité

Elaboration du projet de complexe.

Le document ci joint ne définit que les termes de référence relatifs à la première opération : "Etude des gisements et essais". La secondes et la troisième opération étant fonction des résultats de la première.

IV. PRODUCTIONS PREVUES 1

Le complexe envisagé produirait principalement :

- 10.000 T de chaux (Ca O) de qualité suffisante pour utilisation comme matière première pour la production du carbure de calcium;
- 10.000 T de carbure de calcium utilisable pour l'éclairage dans l'habitat rural et pour la production de cyanamide calcique.
- 5.000 T de cyanamide calcique
- 15.000 T de coke de tourbe (cette capacité est à préciser en fonction des besoins du four à carbure. Elle est donc provisoire. En outre il serait intéressant de prévoir une production de coke supérieure aux besoins propres du complexe chimique afin de lancer le remplacement du bois par le coke dans certains usines et dans les ateliers des artisans).

Les productions de fûts métalliques et de lampes à acétylène feront l'objet d'études séparées non comprises dans le projet de complexe.

Les capacités de production de certaines unités ont été déterminées par des calculs très approximatifs et devront être corrigées par les organismes chargés des essais et des études définis par la présente note.

V. COOPERATION ETRANGERE SOUHAITEE:

- Financement des études et projets relatifs à la seconde et à la troisième opération indiquées ci dessus: Elaboration des études de préfaisabilité et de faisabilité.
- Elaboration de ces deux études.
- Contribution du financement des réalisations.
- Fourniture des matériels de production.
- Assistance technique à l'exploitation.

PROJET N° 9 - ENGRAIS BIO-VEGETAL

I. OBJECTIF DU PROJET :

Contribuer à la production agricole en fournissant aux agriculteurs un engrais naturelle relativement peu couteux.

II. LE PRODUIT

L'engrais sera fabriqué avec de la pulpe de café mélangée avec un peu d'engrais chimiques et divers produits organiques en faibles quantités.

Des essais sont nécessaires pour la mise au point de l'engrais le mieux adapté au pays.

III. CAPACITE DE PRODUCTION :

La capacité annuelle de production envisagée est de l'ordre de 5000 t d'engrais.

IV. ETAT DU PROJET

Le Know-How est déteu par une entreprise Européenne.

Des essais seront entrepris et les études terminées lorsque leur financement sera trouvé.

Kigali janvier 1984.

PROJET N°10 FILATURE DE RAMIE

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

-Désignation: Production de fils de ramie pour tissage et bonneterie

-Secteur d'intervention: Agriculture, Industrie Textile

-Ministère de l'Industrie et du Commerce (Direction Générale de l'Industrie)

-Coût total approximatif: 1830 millions FRW (ou US & 20 millions)

-Documentation existante

-Etude de préfactibilité Février 1982

-Essais culturels en cours

II. DESCRIPTION DES OBJECTIFS:

Le projet s'inscrit dans les objectifs nationaux destinés à réduire le déséquilibre commercial du secteur textile.

III. CONTEXTE DU PROJET

La localisation est envisagée dans le marais de la Rugezi au nord du Pays.

Cette localisation ne sera définitive qu'après évaluation de la mise en valeur de la zone et résultat des essais culturels.

SITUATION HUMAINE:

La population riveraine était estimée à 80.000 personnes en 1970, sa croissance annuelle à 2.200 individus. Cette population ne peut trouver d'emploi dans les seules activités agricoles.

IV. ESTIMATION DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE:

Mise en valeur de 1000 hectares de marais
Drainage-création d'un réseau de pistes d'exploitation et d'un équipement de surface.

Les besoins en personnel.

Cadres: Expatriés: nombre 11 dont 2 spécialistes de la formation
personnel local de haut niveau: 10

Maîtrise: Technicien, contremaître, chef de bureau; nombre: 113

Ouvriers qualifiés : 170

Manoeuvres et ouvriers spécialisés: 844

Effectif total: (personnel local): 1.137 personnes

Estimation des coûts

coût total du projet: 1830 millions FRW

montant des immobilisations: 1510 millions FRW

.../...

Echéancier des dépenses d'investissement - en millions de Frw

Année 1 : Expérimentation culture	7
Année 2 et 3: mise en valeur plantation et mise en exploitation culture	447
Année 3 et 4: Construction usine et installation équipement de production	1.016
Année 4 : Mise en exploitation usine	40

V. RESULTATS ATTENDUS.

- Production (année normale) - 1100 tonnes de filés par an
- Chiffre d'affaires escompté : 693 millions Frw
- Valeur ajoutée : 420 millions Frw
- Rentabilité commerciale du projet : 8%

VI. PARTICIPATION ETRANGERE SOUHAITEE:

- Fourniture du Know-How agricole et industriel
- Financement de l'expérimentation (aide extérieure)
- Participation à la mise en oeuvre des moyens de production
- Assistance technique.

VII. DATE DE REALISATION : DES QUE POSSIBLE.

PROJET N° 11 : PANNEAUX DE PARTICULES
(à base de bambou broyé)

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX:

- Désignation du projet: fabrique de panneaux agglomérés
- Coût total approximatif en millions de FRW 400 (ou U.S \$ 4 millions)
- Chiffre d'affaires annuel prévisionnel, en millions de FRW 200
- Durée d'étude et de réalisation: 2 ans
- Documentation existante :
 - Termes de Référence des essais et des études
 - Une étude d'identification du projet
(INFORMATIONS SUR LA FABRIQUE DE PANNEAUX AGGLOMERES).

II. DESCRIPTION DES OBJECTIFS :

Le projet est inscrit au Plan de Développement Economique et Social 1982-86.

Il répond aux objectifs: d'emplois, d'amélioration de la balance commerciale, d'utilisation des ressources naturelles locales nationales etc...

III. CONTEXTE DU PROJET:

La localisation du projet n'est pas définitivement déterminée. Cependant l'entreprise devra être située à proximité de la forêt de GISHWATI dans le NORD-OUEST du pays parce que c'est dans cette forêt que l'on trouve une grande production de bambous (matière première de base).

Il existe un projet agricole de déboisement partiel de la forêt de GISHWATI.

Ce projet est en cours de réalisation et comporte la coupe d'une grande quantité de bambou dont l'utilisation n'est pas prévue en dehors du projet de fabrication de panneaux agglomérés.

IV. MOYEN A METTRE EN OEUVRE

Une étude de préfactibilité sera d'abord élaborée afin de s'assurer de la viabilité de la future entreprise.

Cette étude comporte des essais de production et d'utilisation des panneaux.

Une étude de factibilité sera élaborée si la préfactibilité aboutit à des conclusions favorables à la réalisation du projet.

Les études de préfactibilité et de factibilité seront réalisées en fonction des conclusions favorables à la réalisation du projet.

Le projet est porté par:

-L'aviation s'occupe de toutes les étapes de la forêt et l'Etat

Le projet comportera :

- Une ou plusieurs exploitations forestières en coordination avec le projet de déboisement en cours.
- L'aviabilisation: routes d'accès entre la forêt et l'usine
- L'entreprise de production
- La création d'un réseau de distribution des panneaux avec éventuellement un atelier de démonstration parce que les panneaux agglomérés sont encore très peu utilisés au Rwanda.
- Les matières premières principales seront: du bambou broyé, de la résine synthétique importée, plus quelques produits chimiques.
- Le procédé de fabrication comportera les principales opérations indiquées ci-dessous:

- a)-Préparation des particules de bambou par broyage
- b)-Séchage des particules dans un séchoir à chaud
- c)-Tamissage et Sélection pneumatique: Séparation des particules fines et des particules grossières.

Les particules fines étant réservées à la ~~constitution~~ des couches de surface des panneaux.

- Encollage: mélange des particules avec 8 à 10% de colles et divers produits chimiques
- Formage et pressage
- Extraction et refroidissement des panneaux.

PERSONNEL: Usine 30: 30

 exploitation forestière : 70

 Total 100

Une formation du personnel sera nécessaire.

V. PARTICIPATION ETRANGERES SOUHAITEES:

- Etudes et essais préalables (Financement et Réalisation)
- Etude factibilité et engineering
- Financement et réalisation de l'entreprise.
- Assistance technique

Ce projet devra être réalisé dès que possible parce que la coupe du bambou est déjà commencée dans le cadre d'un projet de déboisement sur 5000 ha. Le bambou coupé n'est pas utilisé.

FICHE DE PROJET

PROJET N° 12 SACS ET TOILES DE SISAL (N° 1150)

I. OBJECTIF DU PROJET:

Le Rwanda importe tous les sacs de jute et de sisal qui sont nécessaires à l'emballage de produits divers, notamment le café (30 000 t exportées en moyenne par année) et le minerai d'étain.

Il existe un important projet agricole comportant une production de sisal dont la réalisation sera effectuée progressivement et devrait pouvoir assurer l'approvisionnement d'une usine qui produirait les 800.000 sacs d'emballage nécessaires au pays chaque année.

Ce projet d'entreprise permettra de contribuer à l'autosuffisance nationale, d'améliorer la balance commerciale et de créer des emplois.

II. MARCHE:

La demande solvable annuelle a la structure suivante:
marché national:

- sacs pour emballage du café : 500.000
- utilisation divers : 100.000

Marché des pays voisins (sous réserve de confirmation par une étude de marché:

- Burundi : 100.000
- Kivu et Haut-Zaïre : 100.000

Total 800.000

Le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise industrielle serait de l'ordre de 80.000.000 FRW

III. STRUCTURE DU PROJET:

La production agricole nationale de sisal est très faible en 1983 et le projet de production de fibre de sisal ne pourrait assurer l'approvisionnement des 1400 t nécessaires à l'usine qu'après un délai de huit années.

Il sera donc nécessaire d'importer de la fibre des pays voisins (KENYA et TANZANIE) qui sont exportateurs de fibre.

Il sera nécessaire d'étudier deux variants pour le projet:

.../...

La première variante consisterait à importer du fil de sisal prêt à l'emploi pour le tissage . Cette solution éventuelle permettrait de réduire les investissements et de simplifier le processus de fabrication.

Dans ce cas la filature du sisal pourrait être envisagée ultérieurement, après que le complément de matériel serait installé.

La seconde variante consisterait à concevoir l'usine avec un processus complet comprenant toutes les opérations de production: coupage, cordage, etc... jusqu'à la finition des sacs.

Le projet comportera également les éléments d'organisation de la collecte et du transport des fibres entre les lieux de production et l'usine.

L'impression sur les sacs n'est pas prévue dans le projet.

IV - COOPERATION EXTERIEURE SOUHAITEE:

- Offres de fournitures de matières premières fibres et fils
- Projets (pour chacune des deux variantes) d'installation complète du matériel nécessaire pour l'ensemble de l'usine
- contribution au financement de l'entreprise.
- assistance technique à l'exploitation de l'entreprise y compris formation du personnel Rwandais.

FICHE DE PROJET

PROJET N° 13 : TABACULTURE AU RWANDA

I. Objectifs du projet

Substituer aux importations actuelles une production nationale de tabacs de qualité, capables d'assurer les besoins de l'entreprise locale de cigarettes.

Les objectifs principaux de ce projet sont :

- Réduire les importations aux seules qualités impossibles à obtenir dans le pays.
- Créer de nombreux emplois
- Participer à l'autosuffisance nationale conformément aux préoccupations exprimées au IIIème Plan de Développement.

II. Le Marché

La consommation de tabac au Rwanda est assurée par une seule entreprise de cigarettes située à Kigali : la Société TABARWANDA.

Cette entreprise consomme annuellement 900 à 1000 tonnes de tabacs importés - Environ 80% de cette consommation est constituée par les qualités Virginie et White Burley qui pourraient être produites au Rwanda. La qualité Virginie constituant 60% de ce total ~~substituable~~.

III. Situation actuelle

Actuellement la production de tabac au Rwanda se réalise au niveau de la culture individuelle.

Celle-ci est destinée à satisfaire les besoins des populations rurales.

Les régions particulièrement concernées par ces cultures se situent au nord du pays; Préfectures de Gisenyi et Ruhengeri.

Les qualités produites ne conviennent pas à la fabrication des cigarettes légères appréciées par la population rwandaise, et, qui sont la spécialité de l'entreprise TABARWANDA.

IV. Les problèmes posés.

Le développement d'une culture de produits de la qualité requise par TABARWANDA ne peut être envisagé sans que soient solutionnés les problèmes suivants :

- Détermination et choix des lieux de culture.

.../...

- Détermination des technologies requises pour :

- Culture
- Récolte
- Sèchage.

- Définition des moyens requis à chacun de ces ~~stades~~.

- Mise en oeuvre de ces moyens.
- Encadrement et formation du personnel local.

V. Coopération extérieure souhaitée.

A - Financement de consultants spécialistes de la tabaculture ainsi que du Sèchage du tabac.

Ceux-ci auront pour mission :

A.1- Définir les conditions selon lesquelles devront se dérouler les essais de production et de sèchage.

- localisation, technique culturale, traitement, récolte, sèchage.

A.2- Exploiter ces enseignements sous la forme d'une étude de préfactibilité relative à la production locale des besoins de TABARWANDA.

A.3- Selon intérêt économique révélé en A 2, élaboration du projet final comportant la définition précise de l'ensemble des moyens exigés.

B- Financement ou participation au financement des différentes prestations définies ci dessus.

FICHE DE PROJET

PROJET N° 4 FABRICATION DE PYLONES ELECTRIQUES

I. OBJECTIFS DU PROJET:

Le but du projet est de substituer des pylones en acier galvanisés fabriqués localement aux pylones importés.

Le nombre de pylones à installer étant très variable d'une année à l'autre dans chaque pays, et l'entreprise devant fonctionner en permanence pour être rentable, il est nécessaire qu'elle approvisionne plusieurs pays.

Dans le cadre du projet en cours d'élaboration ce sont les pays de la CEPGL qui devraient être les acheteurs des pylones fabriqués par l'usine du Rwanda.

II. BESOINS DE PYLONES DANS LES PAYS DE LA CEPGL:

L'étude du marché n'est pas terminée et seuls les besoins du Rwanda ont été étudiés. Les besoins des deux autres pays seront déterminés prochainement.

Pour le Rwanda au cours des années 1970 à 1982, il a été construit 1000 Km de ligne moyenne et haute tension qui nécessitent l'utilisation de pylones métalliques. Soit une moyenne annuelle de 77 Km de ligne et 500 pylones.

L'étude du marché rwandais sera terminée avant la fin de l'année 1983.

III. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PROJETS:

LE PRODUIT

Les pylones sont les supports métalliques des cables conducteurs et des accessoires d'équipement des lignes moyenne et haute tension.

Ils sont constitués par des tiges d'acier en profilés du commerce qui sont coupés, ajustés et percés, élément par élément (tous différents) puis sont tous galvanisés dans un bain de zinc pour assurer leur protection contre la corrosion.

Chaque pylone est ainsi composé d'un grand nombre de tiges métalliques et divers accessoires en tôle assemblés par des boulons sur chantier.

Sur une ligne électrique de nombreux pylones sont différents les uns des autres. Certains sont très complexes et de grande hauteur (20 à 30 m par exemple).

D'autres sont plus petits et plus simples, mais chaque pylone nécessite un travail important, d'une part en usine pour la fabrication de chacun des éléments et d'autre part pour le montage, pièce par pièce, sur le chantier de ligne. Mais ce montage n'est pas du ressort de l'usine de fabrication qui livre ses pylones en pièce détachées.

- APPROVISIONNEMENTS:

L'usine du Rwanda importera les matières premières: profilés d'acier en barres de six ou douze mètres, tôles, accessoires spéciaux, produits chimiques et zinc pour la galvanisation.

La boulonnerie pourra être fabriquée au Rwanda qui dispose d'une usine spécialisée.

III.- DESSIN DES PYLONES:

Chaque pylone est étudié et calculé en fonction de sa charge, de sa position par rapport aux câbles, du relief du sol et du climat.

Normalement les plans sont faits par des bureaux d'études spécialisés. L'usine n'aura donc dans presque tous les cas qu'à assurer l'approvisionnement des matières premières, la préparation du travail, l'usinage, la galvanisation, la préparation des expéditions.

Mais l'entreprise pourra éventuellement se doter d'un bureau d'études, modeste au début, mais plus complet ultérieurement, afin d'aboutir dès que possible à un ensemble complet: Etude et fabrication.

IV. - ETAT DU PROJET (au mois d'octobre 1983)

L'Etude du marché national est en cours

V. - COOPERATION ETRANGERE SOUHAITEE:

- Fourniture du know-How
- Elaboration du projet d'entreprise
- Contribution au Financement de réalisation
- Assistance technique d'exploitation.

FICHE DE PROJET

PROJET N° 15. AMPOULES ET TUBES D'ECLAIRAGE ELECTRIQUE (2007)

I. OBJET DU PROJET

Le Rwanda importe toutes les ampoules et tous les tubes d'éclairage dont il a besoin.

Il est possible de substituer une production locale à la presque totalité de ces importations.

Cependant, le seul marché national est insuffisant pour assurer les débouchés nécessaires à la plus petite unité de production de ces matériels.

C'est donc le marché régional qui sera l'objectif de ce projet.

II. COOPERATION ETRANGERE SOUHAITEE

-Financement et élaboration de l'étude de factibilité de l'entreprise adapté au marché régional.

-Contribution au financement et fournitures des matériels nécessaire

-Assistance Technique

IV. PROGRAMME DE TRAVAIL

1. Recherche des divers procédés existants pour la production de papier à petite échelle.
2. Etude des diverses matières premières disponibles ou à produire au Rwanda.
3. Choix du procédé de fabrication
4. Elaboration du projet d'entreprise
5. Réalisation.

V. COOPERATION ETRANGERE SOUHAITEE :

- Financement et affectation d'un ou plusieurs consultants pour l'exécution des phases 1 à 4 indiquées ci-dessus.
- Offre de fournitures des matériels nécessaires à la réalisation de l'usine.
- Contribution au financement des réalisations.
- Assistance Technique à l'exploitation pour mise au point des fabrication et formation du personnel Rwandais.

PROJET N° 16. PRODUITS PHARMACEUTIQUES

I. OBJECTIF DU PROJET :

Le projet a pour objectif principal de substituer des productions locales à certains produits importés et de développer progressivement des productions proprement rwandaise à base de plantes.

Actuellement tous les médicaments modernes utilisés dans le pays sont importés et donc **coûteux** en devises.

II. MARCHE

Le marché n'a pas encore été étudié dans le but de créer une industrie pharmaceutique aussi complète que possible. Cette étude devra donc être faite.

III. STRUCTURE DU PROJET

La structure du projet devra être définie après étude du marché par des spécialistes.

Cependant on peut déjà prévoir qu'une production de solutés buvables ou injectables est souhaitable au Rwanda en raison, notamment, de l'importance de ses besoins.

Par ailleurs le conditionnement devra être étudié pour tous les produits de grande consommation.

La production de plantes médicinales est en cours d'étude par l'ONUDI.

Touts les études et les activités pharmaceutiques devront être coordonnées et contrôlés dans le cadre d'un projet d'ensemble afin de réduire les coûts au minimum et d'assurer la qualité des produits et des services.

IV. COOPERATION ETRANGERE SOUHAITEE.

En complément à l'action actuelle de l'ONUDI, sont souhaités :

- Le financement et l'exécution d'une première nission d'un consultant qui devra, après examen de l'ensemble de la situation de la pharmacie dans le pays, établir le programme complet des études et projets à élaborer pour aboutir à la création progressive de l'industrie pharmaceutique souhaitée.
- Le financement et l'exécution des projets, éléments du programme indiqué ci-dessous.

.../...

- Contribution au financement et fournitures des matériels nécessaires aux réalisations.
- Assistance technique à la mise au point des fabrications.
- Formation du personnel Rwandais.

FIGURE NO PROJET

PROJET N° 17 FABRIQUE DE PAPIER (N° 1160)

I. OBJECTIFS DU PROJET.

L'objectif est de substituer une production locale aux importations actuelles.

La capacité annuelle de production envisagée est d'environ 6000 t de papier de diverses caractéristiques répondant aux diverses utilisations : écriture, copies, emballages etc...

Pour l'année 1981 la valeur global déclarée en douane, pour les importations de papier et carton a été de 560 millions de FRW (soit environ 6 millions de dollars US), l'économie de l'ordre de 50% de ces devises devrait être possible grâce à la création d'une production locale.

II. MARCHE.

Estimation des besoins (Etude de marché, Novembre 1982 Ministère de l'Economie et du Commerce, Kigali) exprimés en tonnes et par an.

Groupes de papier	1983	1984	1985	1986	1987
1. Usages Graphiques (impression, écriture, dessin, etc...)	1180	1642	2045	2754	3756
2. Kraft et emballages	744	972	1290	1736	2368
3. Autres	640	737	1112	1497	2042
TOTAUX	2564	3351	4447	5987	8166

L'entreprise produira du papier en bobine.
Les caractéristiques des diverses groupes de papier fabriqués seront déterminées après le choix du procédé de fabrication.

III. STRUCTURE DU PROJET.

Le projet comportera :

- Une organisation de collecte des matières premières : végétaux et vieux papiers.
- L'entreprise de production de papier.

.../...

III. STRUCTURE DU PROJET :

Le Chantier devra être installé au bord du lac.

Il comportera, dans son état final les éléments principaux suivants :

- Bureau d'études et salle de traçage
- Parc à toles
- Atelier de chaudronnerie et soudage, oxycoupage.
- Atelier de mécanique et nécanosoudure.
- Cale de construction et de lancement et une forme s'il y a lieu.
- Moyens de manutention : grues autonomes, portiques treuils, ponts roulants.

Ces différents éléments devront être mis en place progressivement et en fonction des besoins.

IV. COOPERATION ETRANGERE SOUHAITEE

A- Pour la première phase se rapportant aux besoins actuels :
entretien, réparations, constructions légères :

- Financement et affectation d'un consultant spécialiste des constructions navales pour étude du marché et définition des besoins humains et techniques (élaboration du projet de chantier).
- Contribution au financement des réalisations et fourniture des matériels nécessaires.
- Assistance Technique à la réalisation, à l'exploitation et formation du personnel Rwandais.

B- Pour la seconde phase, se rapportant aux besoins induits par l'exploitation du méthane, même processus que pour la première phase. Mais à mettre en oeuvre lorsque les études de factibilité des diverses unités de captage - épuration de transport et de stockage du gaz seront en cours d'élaboration.

De même, certains besoins des usines de transformation du gaz devront être pris en considération. Le chantier naval pouvant être utilisé comme centre de gros travaux de réparation et de constructions neuves pour l'ensemble des usines

Fiche de l'objet

PROJET N° 18 Production de fibres de Bananiers (C. 100)

I. Objectifs du projet

Production de fibres dures destinées à la fabrication locale d'objets d'artisanat et à la création d'industries (corderie, sacherie, panneaux isolants etc...)

Les objectifs principaux de ce projet seront:

- Réduction des importations dans le cadre des applications industrielles.
- Création d'emploi et complément de ressources financières pour les planteurs.
- Participer à l'autosuffisance nationale conformément aux préoccupations exprimées au III^{ème} Plan de Développement.

II. Le Marché

Outre les applications artisanales locales, le marché des fibres de bananiers trouve son intérêt principal dans la création d'une industrie de substitution dans les domaines suivants:

a) - Sacherie pour emballage:

importations faites au cours de l'année 1981: 1000 tonnes

b) - Corderie

importations de l'année 1981: 50 tonnes environ

c) - Panneaux isolants

La seule application des panneaux isolants pour plafonnage entraîne l'utilisation annuelle de 73.000 m² de produits divers. Ce besoin est actuellement presque entièrement assuré par des importations.

Il existe un marché d'exportation pour les fibres de qualité. Les principaux acheteurs sont actuellement les U.S.A. - le Japon et les Pays européens.

III. Les problèmes posés

Au niveau de la production, ces problèmes sont essentiellement de deux natures:

III.1- Rendement: Dans les pays producteurs de fibre de bananier, le rendement est de l'ordre de 1 à 1,5% en poids- soit 1 tonne de fibre pour 70 à 100 tonnes de tronc de bananier.

III.2- Qualité: L'obtention de fibres de qualité exige le traitement du tronc à l'époque de la floraison. De ce fait, il ne peut avoir simultanément production de fruits et de fibres.

.../...

Il est possible cependant qu'une fibre de moindre qualité obtenue après la récolte fruitière puisse satisfaire certaines applications telles que:

- Ouvrage d'artisanat - panneaux isolants
- isolation par bourrage etc....

IV. Coopération extérieure souhaitée;

A- Financement de consultants spécialisés dans le traitement des fibres de bananiers et leurs applications;

Ceux-ci auront pour mission:

A1-Définir les produits exploitables

A2-Préciser les techniques de défibrage et de traitement avant transformation. Définir les moyens correspondants, s'il y a lieu.

A3-Elaborer un programme d'utilisation; (Exportation-transformations locales)

Définir les moyens exigés par les transformations locales retenues et fournir les éléments nécessaires à l'élaboration d'une étude de factibilité.

A4-Participation à l'élaboration du projet final s'il y a lieu.

B- Financement ou participation au financement des différentes prestations définies ci-dessus.

PROFIL DE PROJET N° 19

Sous-Secteur: Industries électriques et électroniques

1. TITRE DU PROJET: FABRIQUE DE CABLES ELECTRIQUES
2. OBJECTIF: Créer une entreprise industrielle de production de câbles électriques pour l'ensemble de la région
3. PROMOTEUR/GARANT: Actuellement l'Etat Rwandais
4. LIEU D'IMPLANTATION: pas encore déterminé
5. NATURE DU PROJET:

Une entreprise industrielle aussi intégrée que possible, pour la fabrication de conducteurs isolés et de câbles électriques

6. ACTIVITES IMMEDIATES DE SUIVI:
 - Etude du marché régional
 - Elaboration de l'étude de factibilité
7. MATIERES PREMIERES:
 - Conducteurs métalliques et gaine plastique sous des formes à déterminer par l'étude de factibilité
8. ENERGIE: Energie électrique disponible
9. INFRASTRUCTURES PHYSIQUES: A déterminer par l'étude de factibilité
10. DEMANDE PREVUE POUR LE PROJET: Etude de marché à effectuer
11. MARCHE: Régional
12. CAPACITES: pas encore déterminées
13. COUT TOTAL DU PROJET: pas encore déterminé
14. AUTRES RENSEIGNEMENTS
 - a) Aucune disposition de collaboration n'a été prise jusqu'à présent
 - b) Participations recherchées:
 - Apport du Know-How
 - Contribution au financement
 - Achat des produits par les pays membres

FICHE DE PROJET.

Projet 20- Complexe agro-industriel de la sériculture.

I. Objectif du projet:

- Agro-industrie à vocation d'exploitation
- Apports de devises très élevé
- Création d'emplois en milieu rural
- Un artisanat local peut se développer par l'utilisation des déchets de soie.

II. Capacité de production.

Dès la quatrième année la production serait de l'ordre de 30 t par an de cocons secs

III. Situation actuelle:

Avant projet déjà établi "complexe agro-industriel de sériculture". La localisation de cette entreprise dépendra surtout des conditions climatiques. Trois régions peuvent être retenues à priori, le MUTARA, le BUGESERA et la Préfecture de Kibuye.

IV: Plan financier:

- Préinvestissement 1ère phase	: 152.000 US \$
- Investissement 2ème phase	996.000 U.S \$
- Fonds de roulement	: 22.000 U.S \$

Le projet étant déjà ancien, il faudrait le réactualiser avant d'aborder le mode de financement et sa réalisation.

FICHE DE PROJET.

Projet 21: Urée gaz méthane

I: Objectif du projet:

- Accroître la productivité agricole pour l'autosuffisance alimentaire.
- Créer des emplois industriels
- Satisfaire à la politique de développement régional dans le cadre des Etats membres de la C.E.P.G.L.

II: Capacité de production.

- Réalisation d'une usine de méthanol de 30.000t/an
 - Réalisation d'une usine d'urée de 100.000 t/an
 - Réalisation d'une usine d'essence de 24.000 m³/an
- Le coût total approximatif s'élève à 131.000.000 U.C.

III. Situation actuelle:

Etude de préfactibilité: gaz méthane du lac Kivu, rapport final (2 tomes), Saaberg International (février 1982)

La production d'urée au début se situerait à 44.000t/an extensible à 100.000t/an

Etant donné que l'agriculture dans les Pays membres de la C E P G L a besoin d'améliorer sa productivité et d'accroître sa production afin de satisfaire les besoins alimentaires des populations croissantes alors que la superficie des terres productives par habitant se réduit, le projet serait d'un grand intérêt pour ces pays.

Les engrais importés coûtent chers pour que le producteur agricole puisse acheter (0,8 US \$ le Kg au Rwanda).

IV: Résultats attendus:

Considérant les conditions locales de la production agricole, les spécialistes estiment que la production peut être doublée par une utilisation convenable d'engrais

V: Mode de financement.

Le financement devra être assuré pour la presque totalité des coûts, par des prêts d'aides extérieures à l'Etat Rwandais qui sera propriétaire de l'entreprise.

V. INVESTISSEMENTS:

Le projet n'est pas encore élaboré, mais il est prévisible que l'investissement devrait ne pas dépasser 60 millions de FRW auquel il faut ajouter un Fonds de roulement de l'ordre de 20 millions.

VI. PROGRAMME DE TRAVAIL:

- Essais d'utilisation de caisses à thé en triplex d'EUCALYPTUS (test auprès des importateurs de thé).
 - Elaboration d'une étude de factibilité définissant le projet (Si le test est satisfaisant).
 - Financement et réalisation
- .../...

FICHE DE PROJET

PROJET 24: JUS DE PASSIFLORE

(Nom local: MARACUJA)

FICHE DE PROJET

PROJET N° 27: FABRIQUE DE SACS POUR CIMENT.

I. OBJECTIF DU PROJET.

Une cimenterie de capacité annuelle de production de 50.000 tonnes de ciment PORTLAND sera mise en exploitation au Rwanda au début de l'année 1984.

Afin d'économiser les devises et de contribuer au développement industriel, il est prévu de fabriquer sur place les sacs d'emballages en papier au lieu de les importer.

II. MARCHÉ

Il est prévu que la cimenterie produira environ 50.000 tonnes de ciment par an. Ceci correspond à un besoin en sacs de l'ordre de 1.100.000 sacs (compte tenu de 10 % de perte).

Ces sacs seront en papier spécial plusieurs plis mais cousus et non équipés d'une valve afin de simplifier l'installation de production de sacs (les sacs à valve sont utilisés dans les pays industrialisés, mais nécessitent des installations importantes pour leur production qui ne peut donc se faire qu'en très grandes quantités.

L'usine pourra produire des sacs pour d'autres produits comme les farines (une minoterie est prévue), et autres....

Le prix unitaire des sacs pour ciment devrait être de l'ordre de 50 Frw (0,5 US \$).

III. COOPERATION ETRANGERE SOUHAITEE.

- Contribution au financement de l'entreprise
- Fourniture des matériels
- Assistance technique pour la formation du personnel rwandais.

FICHE DE PROJET

PROJET N° 28: ELECTRODES DE SOUDAGE.

I. ORIGINE DU PROJET.

Le Rwanda a une Industrie métallurgique assez développée qui consomme des électrodes de soudage importées.

Afin d'économiser des devises et, pour créer des emplois et pour développer la production il est prévu de créer une entreprise qui produira des électrodes.

II. LE PRODUIT.

Les électrodes sont des tiges de métal rondes enrobée d'un composé qui a diverses fonctions lors du soudage.

La tige de métal assure le passage du courant électrique de soudage et elle constitue le métal d'apport qui forme la soudure.

Les diamètres des tiges sont compris entre 2,5 et 4 mm.

III. MARCHE

Le marché cible est constitué par l'ensemble des entreprises travaillant les métaux sur le territoire national.

La demande a été estimée à 200 d'électrodes par an. Le Chiffre d'affaires annuel serait de 30 millions de FRW.

Il est souhaité d'étendre le marché à la Région.

IV. MATIERES PREMIERES.

Les matières premières devront toutes être importées: tiges métalliques et composants chimiques de l'enrobage.

Les emballages (boîtes en carton spirale) pourraient être fabriquées au Rwanda.

V. INVESTISSEMENT.

L'investissement est estimé à 60 millions de Frw (600.000 US \$) y compris le fonds de roulement.

VI. PROGRAMME DE TRAVAIL.

- Elaboration de l'étude de factibilité
- Réalisation

VII. COOPERATION ETRANGERE SOUHAITEE.

- Fourniture de matières premières de bonne qualité à des prix relativement bas.
- Contribution au financement des réalisations.
- Assistance technique à la production au début et formation du personnel Rwandais
- Achats des électrodes par des pays voisins.

FICHE DE PROJET

PROJET 29 : TISSUS.

I. OBJECTIF DU PROJET

Le Rwanda importe tous les tissus en pièce dont il a besoin.

L'objectif est de substituer une production locale partielle, aux importations afin d'économiser des devises, de créer des emplois et de développer la production nationale.

II. PRODUIT.

Le pays ne dispose actuellement d'aucune production de fibre textile mais il est possible d'importer des matières premières (coton et autres fibres) puis de les traiter industriellement pour aboutir à des tissus divers en pièces pour l'habillement et l'ameublement.

III. LE MARCHÉ.

Les importations annuelles de tissus en pièces sont de l'ordre 13 mio de mètres linéaires.

Une entreprise d'ennoblissement de tissus d'une capacité annuelle de cinq millions de mètres est en cours de réalisation dans la Capitale.

Il y a donc place pour une seconde entreprise qui aurait une capacité de production d'environ cinq millions de mètres.

III. STRUCTURE DU PROJET.

Parmi les trois stades classiques de production de tissus à partir de fibres naturelles ou synthétiques:

- 1- Filature (production du fil)
- 2 - Tissage
- 3- Ennoblissement

Il est possible de créer une entreprise qui réalise une, deux ou les trois stades.

Le choix reste donc ouvert et dépendra principalement des conditions du marché mondiale, des capitaux disponibles et de la rentabilité.

La plus grande valeur ajoutée réside dans l'ennoblissement.

IV. MATIÈRES PREMIÈRES.

Suivant le ou les stades de production ^{choisis} comme indiqué ci-dessus, les matières premières importées seront les suivantes:

- fibres (naturelles et synthétiques)
- ou - filés (pour tissage)
- ou - tissus écrus (pour ennoblissement).

.../...

Dans un premier temps les matières premières devront être importées.
Mais le RWANDA devrait pouvoir produire ultérieurement des fibres de
RAMIE.

V. DONNEES INDUSTRIELLES.

Pour une unité d'ennoblissement de capacité de cinq millions de mètres
estimations:

- Investissement : 500 millions de FRW
- Emplois : 150

VI. COOPERATION ETRANGERE SOUHAITEE.

- Elaboration du projet d'entreprise
- Contribution au financement des réalisations
- Assistance technique à la réalisation et à l'exploitation
- Formation du personnel Rwandais

FICHE DE PROJET

PROJET 30: INDUSTRIE DE TUNGSTENE.

I. OBJECTIF: Développement de l'industrie du tungstène et de ses alliages par centralisation régionale des minerais et valorisation de ceux-ci.

II. PROMOTEUR/ GARANT : L'Etat Rwandais

3. LIEU D'IMPLANTATION : pas encore déterminé

4. NATURE DU PROJET:

Le Rwanda exporte du wolfram (WO_3) et disposera dans un avenir proche d'une fonderie de ferro-tungstène. Certains pays de la sous-régions sont également producteurs de wolfram.

La fonderie Rwandaise pourrait traiter les minerais des pays voisins afin de les valoriser avant exportation.

5. ACTIVITES IMMEDIATES DE SUIVI:

Etude des possibilités de centralisations du wolfram de la région au Rwanda. Adaptation du projet de fonderie de ferro-tungstène.

6. MATIERES PREMIERES: Wolfram de la région

7. ENERGIE: énergie électrique ou gaz méthane

8. INFRASTRUCTURES PHYSIQUES: Seront déterminées par le projet de fonderie.

9. DEMANDE PREVUE POUR LE PROJET: Les pays de la sous-région producteurs de wolfram exportent le minerai vers les pays industrialisés. Une étude de marché sera nécessaire pour déterminer la demande et les conditions d'exportation du ferro-tungstène.

10. MARCHE: Etude de marché à effectuer

11. CAPACITE: pas encore déterminée

12. COUT DU PROJET: Pas encore déterminé

13. AUTRES INFORMATIONS :

(Participations étrangères recherchées)

- Fourniture de minerais pour la fonderie

- Participation au capital de l'entreprise de fonderie.

NOTE SUR LES PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU RWANDA.

1. PRESENTATION DU RWANDA.

Enclavé au coeur de l'Afrique, le Rwanda occupe une superficie de 26.338 km² limitée au Nord par l'Ouganda, à l'Ouest par le Zaïre, à l'Est par la Tanzanie et au Sud par le Burundi. Avec sa situation géographique, situé à plus de 1.700 km de l'Océan Indien et à plus de 2.000 km de l'Océan Atlantique par voies terrestres, le Rwanda est l'un des pays les plus continentaux d'Afrique.

De par sa situation géographique, le Rwanda a depuis longtemps, connu des difficultés pour son commerce extérieur relevant des coûts élevés de transport. Les répercussions de la crise internationale qui règne depuis une décennie continuent toujours de plonger les économies des pays en voie de développement dans une situation de jour en jour alarmante.

Malgré cette crise généralisée que connaît le monde depuis le début de la dernière décennie, l'économie rwandaise a su maintenir et même accélérer son rythme de croissance en dépit des difficultés liées à l'enclavement du pays et des fréquentes ruptures des approvisionnements consécutives aux difficultés rencontrées à certaines frontières.

Avec l'avènement de la Deuxième République, le souci premier des autorités politiques a été d'ouvrir le pays à l'extérieur; jusqu'alors en effet, il était resté grandement ignoré sur le plan international.

C'est ainsi que le mythe de l'exiguïté du territoire et de l'enclavement comme obstacles infranchissables pour le développement économique du Rwanda a été détruit. En effet, avec la fin de l'isolement du Rwanda sur le plan international, nous évoluons actuellement dans un marché communautaire élargie qui se matérialise dans les faits suivants:

- Dans le cadre de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) qui regroupe le Rwanda, le Burundi et le Zaïre, les mécanismes devant conduire à la libre circulation des biens et services au sein de la Communauté ont été mis en marche et les trois pays s'acheminent de plus en plus vers un marché commun où la coopération économique touche les domaines de la planification, l'agriculture, l'industrie et les ressources naturelles.
- Le Rwanda fait partie de l'Organisation pour l'aménagement du Bassin de l'Akagera qui regroupe en outre la Tanzanie, l'Ouganda et le Burundi. Cette organisation a pour tâche de résoudre le problème énergétique et le problème des terres arables ressentis par les pays membres, sans toutefois perturber l'équilibre écologique de la nature.
- Le Rwanda est également membre de la Zone d'Echanges Préférentiels (ZEP) qui regroupe les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe au sein d'une organisation monétaire commune visant à faciliter les arrangements des paiements et l'expansion du commerce au sein des pays membres, par le biais d'une chambre de compensation et d'une unité de compte de la ZEP.
- Enfin l'appartenance du Rwanda à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale récemment créée lui a offert une nouvelle occasion de s'intégrer dans une organisation douanière élargie et, par conséquent de faire un nouveau pas dans la recherche de solutions à ses problèmes d'enclavement.

.../...

- La première étape de la politique d'ouverture du Rwanda visait les voisins immédiats d'abord. Par après, le Rwanda a eu des contacts avec les pays éloignés comme le Kenya, la Zambie et les pays européens.

En guise d'exemple des effets immédiats de cette évolution du Rwanda dans un marché communautaire élargie citons l'ouverture du marché du Burundi et de l'Est du Zaïre à deux usines installées au Rwanda, l'une fabriquant des tôles ondulées et l'autre des articles ménagers en plastique. Il en est de même pour l'usine de matériels agricoles qui vient d'entrer dans sa phase de production.

La politique de désenclavement se poursuit avec la mise en place des infrastructures routières et de télécommunications ainsi que la pratique du bon voisinage avec les pays par lesquels cheminent les marchandises. C'est dans ce cadre que se situe l'asphaltage des principales voies de sortie du Rwanda ainsi que l'inauguration, en avril 1982 de la station terrienne de télécommunications.

L'avènement de la Deuxième République a apporté au Rwanda une stabilité politique, un climat propice au travail, une bonne gestion des finances publiques et une gestion saine de l'économie. Ces facteurs aidant, le pays a pu faire un progrès remarquable sur le plan du développement économique. Parmi les pays à faible revenu, le Rwanda se situe parmi les huit qui soutiennent les taux moyens de croissance du PNB les plus élevés. Il se situe par ailleurs parmi les 4 pays qui connaissent les plus grands taux de croissance de la production alimentaire.

La saine gestion des finances publiques se matérialise entre autre dans l'équilibre budgétaire. L'Etat a pu, ces dernières années, dégager des excédents dans l'exécution du budget ordinaire, excédents qui ont servi à financer le budget de développement.

Ceci eut pour effet un climat propice au travail, ainsi à l'initiative individuelle et collective qui ont favorisé l'afflux des investissements privés d'origine intérieure et extérieure. Il en a résulté en particulier la pratique d'une économie mixte et une forte participation des nationaux dans le développement économique.

2. ORIENTATION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

2.1. POLITIQUE DEMOGRAPHIQUE.

2.1.1. Objectifs.

Le Gouvernement a comme objectif une planification des ressources humaines, de façon que l'homme travaille d'abord à satisfaire ses besoins essentiels et qu'ensuite, il prenne en charge le développement intégral et harmonieux de la nation. Pour ce faire, le Gouvernement prône une autosuffisance alimentaire, c'est-à-dire que la production vivrière par habitant doit être telle qu'elle permette de satisfaire quantitativement et qualitativement les besoins fondamentaux de chacun. Si le taux annuel moyen de croissance de la population dans les années 80 devait se situer à 5,7, il faudra assurer une croissance de la production au moins au même rythme que celui de la population. La population doit être rendue capable d'être une force productive et une ressource réelle au développement de la Nation.

2.1.2. Moyens:

L'autosuffisance alimentaire sera atteinte à travers l'intensification et la modernisation des méthodes culturales dans les campagnes. Ceci contribuera à augmenter la productivité du sol. Cette même politique assurera une croissance de la production vivrière égale ou supérieure à celle de la population. D'autre part, une politique relative au planning familial est en cours dans le cadre des activités de l'Office National de la Population (ONAPO).

Par ailleurs, la population sera rendue productive par la politique d'adaptation de l'enseignement aux besoins de la production telle qu'elle est planifiée. Ainsi la réforme de l'enseignement aux niveaux primaire, secondaire et supérieur en cours est orientée vers la réalisation de cette politique d'adaptation.

2.2. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES.

Dans le domaine des infrastructures, le IIIe Plan de développement économique, social et culturel 1982-1986 entend poursuivre, compléter, ajuster et achever si possible les actions prévues et entreprises au cours du IIe Plan Quinquennal 1976-1981.

2.2.1. Désenclavement du pays et ses composantes régionales.

Il y a déjà des résultats tangibles relativement aux négociations et à la coopération avec les pays voisins pour diversifier les voies terrestres permettant d'acheminer le trafic entre lui-même et les cotes de l'Océan Indien.

Sur le plan de désenclavement des régions du pays, le Rwanda s'emploie à la tâche d'accroître les liaisons entre diverses régions économiques du pays, d'améliorer et d'étendre le réseau routier afin de faciliter les échanges commerciaux entre les communes.

2.2.2. Développement des infrastructures routières.

En ce qui concerne la diversification des voies de sortie, des axes reliant le Rwanda aux pays limitrophes existent, certains sont asphaltés, d'autres sont en voie de l'être.

a) Routes asphaltées:

- 1) KIGALI-KIBUNGO-RUSUMO (vers la Tanzanie): 160 km
- 2) KIGALI-GATUNA (vers l'Uganda): 65 km
- 3) RUHENGERI-GISENYI (vers le ZAIRE): 60,5 km
- 4) KIGALI-BUTARE-AKANYARU (vers le BURUNDI): 154 km

b) Routes en voie d'asphaltage:

- 1) Route-KIGALI-RUHENGERI (Bretelle intérieure)

Début des travaux: 1er avril 1981

Durée : 35 mois (Avril 1984).

2) Route RUHENGARI-CYANIKA (vers l'UGANDA)

Le financement étant disponible maintenant, les préparatifs sont en cours pour commencer les travaux.

3) Routes KAYONZA-KAGITUMBA (vers l'UGANDA)

Les études d'exécution sont en cours.

4) Route BUTARE-CYANGUGU (vers le ZAIRE)

Les études d'exécution qui ont été financées partiellement par le FED sont terminées et le financement est maintenant disponible.

5) Route KIBUYE-NTENDEZI (Bretelle intérieure)

Les études financées par la BAD sont disponibles de même, il reste à trouver le financement.

6) Route GITARAMA-RUHENGARI (bretelle intérieure)

Le financement des études est disponible.

7) Route BYUMBA-GABIRO (bretelle intérieure)

Les études d'exécution et dossier d'appel d'offres ont trouvé le financement.

8) Asphaltage des voiries urbaines.

L'étude de factibilité est à réaliser pour l'asphaltage, l'éclairage et l'alimentation en eau du quartier NYAMIRAMBO (KIGALI).

c) Entretien routier et création de nouvelles routes en terre.(i) Amélioration et rechargement.

Ce genre de travaux portera principalement sur 19 routes d'intérêt national totalisant 1344 km et sur 12 routes d'intérêt régional totalisant 515 km.

(ii) Entretien des routes bitumées.

Un service ad hoc a été créé avec l'assistance technique allemande et ce projet existe depuis 1980.

(iii) Entretien manuel.

A poursuivre sur tout le réseau de routes en terre d'une longueur d'environ 4.000 km.

(iv) Aménagement de nouvelles voiries urbaines.

Les travaux dans ce domaine consisteront à planifier et à aménager la voirie nouvelle de la capitale pour les besoins de l'extension de la ville en collaboration avec tous les services concernés dans les quartiers suivants:

- GIKONDO - NYAMIRAMBO
- MUGIMA-CYAHAFI-KICUKIRO
- KIMIHURURA-KACYIRU-GISOZI

Après Kigali, l'aménagement des voiries de Butare, Gisenyi et Ruhengeri devrait se poursuivre pendant cette même période du Plan.

d) Construction et entretien des ponts.

Un programme de construction et de réfection des ponts qui a été élaboré à cet effet, se poursuit normalement ^{et} connaît des résultats satisfaisants. Il a été établie une liste de 44 ponts à construire ou à réfectionner sur les routes nationales et communales au cours du quinquennat 1982-1986.

e) Etude du réseau du chemin de fer.

La construction d'un réseau de chemin de fer reliant le Rwanda à la Tanzanie est prévue dans le cadre de l'OBK. Les études préliminaires ont été déjà réalisées ainsi que les termes de référence pour les études de factibilité. Au cours du troisième Plan, toutes les études y compris le dossier d'appel d'offres devraient être terminées.

2.2.3. L'aéronautique:

Actuellement, la liaison internationale est assurée par un seul aéroport international où peuvent atterrir des avions de type BOEING 747, tandis que la liaison intérieure est assurée par de petites pistes d'atterrissage qui existent dans certains chefs-lieux de préfecture et centres économiques importants: BUTARE, GISENYI, RUHENGARI, CYANGUGU et GABIRO.

Au cours du deuxième Plan Quinquennal, les capacités de l'aéroport international de Kanombe ont été accrues, et le Gouvernement devra veiller à rentabiliser au maximum les installations et à promouvoir le développement et l'efficacité de la compagnie aérienne AIR RWANDA au cours du IIIe Plan

Le nombre d'aérodromes intérieurs sera augmenté et il sera procédé à l'amélioration de l'équipement de ceux qui existent, ainsi que leur rentabilisation. C'est ainsi que l'aérodrome de Butare vient d'être asphalté.

2.2.4. Les postes.

En vue de doter l'ensemble du pays d'un service postal adéquat et de bonne qualité, le Gouvernement a entrepris et poursuivra un vaste programme de développement et de modernisation de son réseau national. Ce programme vise également à rompre l'isolement géographique, économique et social de notre pays et désenclaver les régions rurales.

Des efforts dans ce domaine s'imposent. En effet, depuis l'Indépendance, le service postal au RWANDA stagne. Ce n'est qu'en 1967 qu'il a pu bénéficier d'un don d'un bureau de poste consenti par l'ONU. Grâce à ce don les batteries des boîtes postales sont passées de 720 à 1350. Il faudra de nouvelles extensions pour faire face à une demande qui croît avec le progrès économique.

L'intérieur du pays compte également des bureaux de postes de capacités réduites.

Dans le souci d'améliorer les services postaux, il existe un projet de construction des bâtiments postaux dans toutes les préfectures et la dotation à ces services d'un équipement moderne adapté aux besoins et d'un bureau mobile pour le service postal dans toutes les préfectures.

2.2.5. Les télécommunications.

Le souci de facilité et rapidité dans les contacts avec les principaux centres d'activités économiques à commencer par ceux situés dans les pays voisins, guide le gouvernement dans la prévisions des infrastructures complétant celles existantes.

Actuellement, deux types de liaison relient KIGALI aux autres centres urbains:

- Les liaisons par ondes courtes reliant KIGALI et RUHENGURI, KIGALI et GISENYI, KIGALI et CYANGUGU.
- les liaisons par micro-ondes reliant KIGALI et GITARAMA ; KIGALI et KIBUNGO, KIGALI et BYUNBA, KIGALI-KARONGI-KIBUYE.

Le Gouverne ent Rwandais entend remplacer les ondes courtes par des faisceaux hertziens par souci d'une meilleure audition de messages.

Sur le plan international, un faisceau hertzien relie KIGALI à KAMPALA, FRANKFURT, PARIS et BRUXELLES. L'entrée en fonctionnement en avril 1982 d'une station terrienne de télécommunication par satellite a fait qu'actuellement les liaisons avec le reste du monde sont devenues rapides, faciles et efficaces.

2.3. Le Secteur Rural.

L'agriculture constitue le fondement de l'économie rwandaise et occupe 95 % de la population. L'objectif impératif de l'autosuffisance alimentaire qui constituait la première mission du IIe Plan de Développement continue à s'inscrire dans la stratégie de développement endogène et auto-centré du pays sur l'horizon 1990. La priorité de cet objectif est d'autant plus impérative que la poussée démographique ne cesse d'augmenter. Le dépassement de la phase d'autosuffisance alimentaire portera sur le dégagement du surplus de production vivrière pour une transformation industrielle destinée au marché national et l'exportation. Non seulement il faudra produire pour la demande courante, mais aussi il faudra prévoir des stocks de régulation et de sécurité. Pour cela il est programmé pour la décennie des années 80 un accroissement de 20 % de la production en volume en plus de la croissance démographique.

Le Gouvernement tient à coeur le problème des conditions de vie des paysans. Le problème est à résoudre progressivement, à travers l'amélioration des conditions de travail du paysan qui doit voir la productivité de son travail s'améliorer. L'agriculture et l'élevage doivent être associés, afin d'assurer la complémentarité de l'un et l'autre. En effet l'utilisation de la fumure organique et minérale contribuera à l'augmentation de la productivité de l'agriculture. Mais le fumier organique devient de plus en plus une ressource rare, à cause du recul régulier et progressif de l'élevage bovin devant la pression démographique. Il est envisagé un vaste programme de diffusion du petit bétail. Pour réaliser cet objectif, des centres de diffusion du petit bétail ont été construits à KABUYE, RUHENGERI, BUTARE et CYANGUGU. Ces centres secondaires de diffusion seront construits. Il est envisagé la construction d'une usine de fabrication des aliments pour bétail.

Le problème de l'emploi dans les milieux ruraux s'inscrit aussi dans la stratégie de développement économique. Pour éviter le chômage, il est envisagé de procurer un emploi à tous les jeunes qui affluent sur le marché du travail. Le IIIe plan de Développement prévoit un accroissement moyen annuel de l'ordre de 3,5 % des jeunes qui se présenteront sur le marché du travail entre 1981 et 1986.

Des filières de production utilisant les matières premières nationales ou importées en cas de leur insuffisance, sont prévus au cours de la décennie 1980-1990. Il est à citer notamment:

- Le cuir, utilisant les cuirs de bovins et caprins locaux.
- Le bois, utilisant des planches importées en attendant que le développement des forêts de bois d'oeuvre se réalise.
- Les matériaux de constructions, utilisant les briques, les tuiles et les panneaux agglomérés.
- Les fibres utilisant le sisal, le ramie et la banane.

Afin de mieux adapter la formation fournie par le système d'éducation nationale aux besoins de réalisation des programmes de développement économique du pays, la réforme scolaire lancée en 1979 devra toucher toutes les classes du primaire et du secondaire en 1986.

La réforme prévoit pour 1986, l'acquisition par les élèves à l'issue du Primaire et du post-primaire, d'une qualification qui leur permet une insertion immédiate dans la vie professionnelle. A côté de l'éducation nationale, il est prévu des campagnes d'alphabétisation et de formation permanente des adultes au sein des centres communaux de Développement. Il est envisagé l'amélioration de la qualité du logement. Pour ce faire, il faudra adopter les politiques suivantes:

- Promotion de l'utilisation des matériaux locaux dans les constructions (briques cuites, tuiles)
- Remplacement des produits importés par des productions nationales (ciment, panneaux agglomérés).
- L'équipement (poursuite du programme d'hydraulique en milieu rural)
- L'équipement menanger (remplacement du bois et du charbon de bois par le coke de tourbe, le méthanol et le biogaz).

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement entend promouvoir des actions de vulgarisation agricole. La conservation du patrimoine productif agricole à travers le renforcement de la lutte anti-érosive et l'utilisation des sols selon leur vocation, est inscrit au premier ^{plan} dans les programmes.

L'amélioration des structures de production et de commercialisation permettront d'avoir dans les milieux ruraux un prix rémunérateur des produits ce qui encouragera le paysan à produire toujours plus et à investir. Il est envisagé le développement des cultures de bonnes valeurs nutritives. Le programmes de formation et de vulgarisation en milieu rural prévoit l'utilisation d'au moins 20 nouveaux moniteurs agricoles par commune, soit un minimum de 2.860 agents de vulgarisation à l'échelle nationale à l'horizon 1990. Des zones actuellement enclavées du pays bénéficieront d'une infrastructure routière praticable en toutes saisons pour l'écoulement des produits récoltés. Un système efficace des circuits de distribution des produits alimentaires sera réalisé. La politique du crédit agricole à court et à moyen terme permettra au paysan entrepreneur agricole de se procurer des semences sélectionnées et des fertilisants, de même que le petit matériel agricole nécessaire.

Enfin, le développement auto-centré aura comme complément nécessaire l'intégration régional du pays.

Sur une base économique saine, la participation à la CEPGL et l'OBK apporteront un complément du développement rural du Rwanda.

2.4. Les mines et autres ressources naturelles.

2.4.1. Les Mines.

Dans le domaine des mines, des efforts seront axés sur l'accroissement des ressources minérales déjà existantes et sur le développement de la recherche minière en vue de la découverte de nouveaux gisements.

Pour ce faire, il importerait de procéder à la restructuration du secteur minier, action qui sera accompagnée d'une assistance particulière aux artisans miniers, de la modernisation des moyens d'exploitation et de l'amélioration du niveau de récupération de la cassitérite et du Wolfram dans les minerais déjà exploités. A court et à moyen terme, l'augmentation de la production d'une carte géomorphologique et des méthodes modernes de prospection. Il sera entrepris l'exploitation des gisements en profondeur que les méthodes actuelles d'exploitation n'ont pas permis d'atteindre, et des investissements seront affectés à la mise en exploitation de nouveaux gisements. Il sera en outre procédé à l'affinage et au traitement sur place des minerais.

L'exploitation des pierres précieuses et semi-précieuses sera développée ainsi que leur taille.

Toutefois, le développement du secteur minier devra tenir compte des contraintes qu'il faudra surmonter progressivement par une gestion claire et une exploitation rationnelle des ressources disponibles.

Ces contraintes sont liées à :

- l'apport modeste de sous-sol au PIB (2 à 3 %)
- la teneur faible en minerais dans les gisements dont l'exploitation avec des moyens fortement mécanisés conduirait à des rendements négatifs.
- la dispersion et les difficultés d'accès aux gisements.
- les cadres spécialisés pour la recherche et l'exploitation minière restent toujours en nombre très insuffisant. C'est pourquoi parallèlement aux diverses actions à mener dans le domaine minier, le Gouvernement devra favoriser la formation des cadres techniques spécialisés pour la recherche et l'exploitation minières.

2.4.2. Les carrières.

Dans ce domaine, l'amélioration de la production des carrières déjà en exploitation sera poursuivie. L'ouverture de nouvelles carrières s'intéressera particulièrement à celles en mesure de fournir les matériaux de base à la construction des routes et aux différents calcaires pouvant fournir de la chaux et le ciment et des amendements pour les terres arides du secteur agricoles.

2.4.3. Les eaux.

Le Rwanda dispose d'importantes ressources hydrauliques qui doivent être exploitées afin de répondre aux besoins de la population en eau, et plus particulièrement en eau potable.

Au cours du IIIème Plan, une meilleure utilisation des eaux sera poursuivie, mais il faudra connaître les potentialités du pays en eau en vue de réglementer sa consommation et éviter les gaspillages. C'est ainsi qu'il sera établi un inventaire national des eaux de surface et des eaux souterraines. La promotion des eaux thermales et minérales sera entreprise.

En vue de coordonner toutes les activités se rapportant à l'eau il a été créé un comité national de l'eau et de l'Assainissement et il est préconisé la mise sur pied d'une institution ou d'un service chargé de la gestion des ouvrages hydrauliques tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

2.5. L'industrie et l'Artisanat.

Le secteur de l'industrie et de l'artisanat comprend l'industrie proprement dite et le secteur productif non structuré qui comprend en particulier tout l'artisanat de production et de service et une grande quantité de petits métiers.

Au cours de la décennie 1981-1990, le développement industriel devra jouer un rôle déterminant dans la croissance économique du RWANDA.

Une première orientation du développement industriel vise la création progressive d'une base solide pour un processus d'industrialisation auto-entretenu aux niveaux national et sous-régional par la recherche d'une intégration sectorielle.

Une industrialisation intégrée en amont et en aval de l'agriculture sera fortement encouragée au cours de la décennie dans le but de relever le niveau de la production agricole et de favoriser l'augmentation progressive de la valeur ajoutée par la valorisation et la transformation des produits agricoles.

Afin de réduire le volume des exportations de produits bruts le programme de transformation de matières locales sera intensifié, notamment en ce qui concerne les ressources naturelles.

En vue de résoudre de façon efficace les problèmes liés à l'exiguïté du marché et à la modicité des revenus qui contrecarrent le processus de mise en valeur de certaines ressources à l'échelle nationale ou qui en restreignent la rentabilité, la coordination et la collaboration sous-régionales continueront à être encouragées. Il est ainsi envisagé une importation de matières premières en vue de leur transformation, au Rwanda, en produits manufacturés servant à satisfaire le marché intérieur et le marché extérieur.

Dans le souci de satisfaire les besoins essentiels définis dans le IIIème plan, un effort particulier sera consenti aux industries produisant des biens de consommation de masse.

Afin de maintenir les populations dans leur milieu naturel et de favoriser un certain équilibre dans le développement du pays, le Gouvernement prévoit la décentralisation industrielle au niveau des préfectures et autres agglomérations.

Le développement rapide de la production industrielle appellera l'étude de toutes les possibilités de créer des industries nouvelles et de mobiliser toutes les ressources disponibles à cet effet. C'est dans cette optique qu'il faudra encourager le développement de la petite industrie privée qui demande des moyens de production et de manutention moins mécanisés et moins automatisés que dans la moyenne et grande entreprise; elle est de ce fait à forte intensité de main d'oeuvre, d'où son intérêt.

Dans le domaine du développement de la petite industrie, il faudra intervenir dans deux domaines: l'artisanat qui était resté longtemps statique à cause de sa petite dimension que le manque d'autofinancement n'a pas permis d'aggrandir. Une politique visant l'organisation et l'accès aux crédits sera mise sur pied pour encourager le développement du secteur de la petite industrie dynamique et suffisamment grande qui lui permet d'assurer son expansion par ses propres moyens.

Les objectifs à atteindre pour la décennie 1981-1990 dans le domaine de l'industrialisation sont les suivants:

- création de 30.000 à 35.000 emplois industriels actuellement identifiés;
- réalisation des investissements dans 26 projets industriels actuellement identifiés;
- encouragement et développement des industries produisant des biens exportables, en mettant l'accent sur celles dont l'objet est la valorisation des ressources naturelles nationales, et celles produisant des biens de substitution aux importations.
- promotion d'entrepreneurs industriels étrangers et rwandais
- mise en place des infrastructures d'accueil en vue d'une décentralisation efficace;

Pour atteindre ces objectifs, il faudra:

- créer des industries utilisant des techniques créatrices de nouveaux emplois;
- construire des zones industrielles en vue de favoriser la décentralisation de l'industrie par des structures d'accueil;
- aménager des domaines industriels qui pourront constituer une pépinière pour la moyenne et la grande industrie.
- mettre sur pied et assurer l'exécution d'un programme de formation des ouvriers qualifiés, de cadre et employés.
- assurer une meilleure conception des projets, basée sur une collaboration de la part de l'administration et des organismes spécialisés.

Au niveau du secteur productif non structuré, le programme d'action prévu vise à:

- faciliter la fourniture de matières premières en organisant l'approvisionnement dans les meilleures conditions;
- apporter un appui logistique dans les domaines technique et de la gestion
- aider les entreprises individuelles les plus dynamiques qui veulent se transformer en sociétés à aborder le secteur moderne.
- ouvrir l'accès au crédit pour les entreprises qui ne présentent pas la surface financière habituellement exigée par les banques commerciales.

C'est dans ce cadre qu'il a été créé le Fonds Spécial de Garantie.

Dans le domaine de la production d'énergie, il faudra arriver à fournir à chacun l'énergie qui lui est nécessaire pour satisfaire ses besoins et lui assurer un bien-être minimum, et permettre au secteur secondaire et tertiaire de se développer à un rythme accéléré afin d'absorber l'accroissement de la production de l'énergie. Le secteur de l'énergie étant le moteur du développement économique et devant le précéder, il faudra lui accorder la priorité afin qu'il puisse permettre l'industrialisation, le transport et l'amélioration du bien-être de la population.

Avec la réalisation du programme de développement, la consommation d'énergie, en particulier l'électricité, augmentera dans une proportion plus forte que prévue.

C'est pourquoi il faudrait faire appel à d'autres sources d'énergie, pour subvenir aux besoins en électricité.

Pour faire face à telle situation, il faudrait:

- Diminuer les importations d'hydrocarbures en les remplaçant par d'autres sources d'énergie;
- Augmenter la production d'énergie hydro-électrique et améliorer sa distribution, notamment sous forme d'équipement des minicentrales;
- Mettre en exploitation le plus rapidement possible les autres ressources naturelles énergétiques dont dispose le Rwanda, telles que la tourbe ou le gaz méthane du lac Kivu.
- Développer les applications des énergies solaires, biogaz, géothermie etc....

2.6. Les services.

2.6.1. Commerce intérieur

Vu que la stratégie de développement économique s'oriente plus particulièrement vers le développement du secteur rural, l'encouragement du paysan à produire plus s'inscrit parmi les grandes lignes de la politique économique du pays. Le paysan sera encouragé s'il vend ses produits à un prix rémunérateur. Ainsi, il s'impose une politique appropriée des prix à la consommation, qui s'appuie sur l'engagement d'une lutte contre toute sorte de spéculation de la part des agents du commerce. Toute hausse injustifiée des prix sera soumise à une répression.

L'écoulement et la circulation des biens produits dans des milieux ruraux seront possibles si on adopte des voies et moyens adéquats pour favoriser les échanges entre les différentes régions du Pays.

Les investissements spéculatifs seront découragés et le secteur productif générateur d'emplois et de valeur ajoutée accueillera le travail de créativité à travers les actions de la Chambre de commerce et d'Industries du Rwanda récemment rénovés.

Pour rendre l'économie plus dynamique, la concurrence sera favorisée tout en évitant ou du moins en contrôlant les situations monopolistiques et en encourageant des spécialisations. Les activités commerciales ont besoin d'une réglementation adaptée à la situation du moment. Ainsi sera à jour la législation sur l'exercice des activités commerciales.

2.6.2. Commerce extérieur.

Du fait que le Rwanda est un pays enclavé et sans littoral, le coût de ses exportations et importations ne cesse de croître, diminuant ainsi le flux de devises dont le pays a besoin pour ses paiements extérieurs. Il est envisagé de poursuivre les négociations avec les pays voisins, spécialement ceux de l'Est à travers lesquels les marchandises en provenance du Rwanda et vers le Rwanda passent avant d'accéder au littoral et avant d'être dans le pays. Les capacités de l'aéroport de Kanombe ont été récemment accrues; il faudra alors arriver à rentabiliser au maximum les installations de l'aéroport en désenclavant le pays par voie aérienne et développant l'efficacité de la compagnie aérienne nationale AIR RWANDA. Quant à l'importation des produits finis, il faudra importer les biens de première nécessité et de grande consommation.

2.6.3. Transport.

Le Gouvernement envisage le développement du transport en commun des personnes et des marchandises à l'intérieur du pays. Le confort et la sécurité des voyageurs sur des moyens de transport en commun doivent être augmentés. Des initiatives privées dans secteur de transport en commun seront encouragés, vue que l'ONATRACOM à lui seul ne peut pas résoudre tous les problèmes de transport en commun.

Il est envisagé une réglementation du transport intérieur des marchandises, de telle façon que le coût ne grève pas beaucoup le prix des marchandises et que les marchandises soient transportées dans de bonnes conditions.

2.7. Finances Publiques et Monnaie.

Les finances publiques seront caractérisées par une bonne exécution budgétaire à réaliser à travers le recouvrement des recettes de l'Etat. Il est confié au Ministère des Finances la mission d'augmenter les recettes de l'Etat par une loi fiscale appropriée et par une diversification et un accroissement de la valeur ajoutée des produits d'exportation. Les principales filières de dépenses déjà identifiées sont notamment les dépenses pour projets de réforme et d'équipement pour les Ministères chargés de l'Enseignement, de la Justice, de l'Agriculture et de l'Elevage, de la Défense et des Travaux publics. Les besoins de financement ainsi identifiés pour la décennie 1980-1990 se montent à 302 milliards de FRW.

Les prévisions des recettes du Budget Ordinaire sont ventilées comme suit:

	1981	1986	1990
Taxe sur export café	1.300	1.120	1.280
Taxe sur export minerais	90	600	600
Autres taxes à l'export	50	100	140
Taxes à la consommation pour 90 % sur la bière	2.685	4.110	5.470
Taxes sur importations	3.240	4.200	5.225
Impôts sur les bénéfices des sociétés	1.330	1.580	2.040
Impôts sur salaire	940	1.140	1.330
Autres impôts directs	500	610	710
Recettes administratives	760	1.540	1.800
T O T A L	10.895	15.000	18.595

Source: Conférence des Nations Unies sur les Pays 1

Les prévisions des dépenses du B.O sont ventilées comme suit:

	1981	1986	1990
Ministères de Souveraineté (Présidence, Défense, Affaires Etrangères et de la Coopération, Intérieur)	3.370	4.210	5.025
Service de la dette publique	1.050	900	770
Agriculture et élevage	745	1.710	2.045
Economie	60	95	135
Travaux publics et Equipements	860	1.240	1.185
Postes et communications	390	490	585
Ressources Naturelles	100	160	225
Fonction Publique	90	140	195
Justice	660	1.515	1.805
Finances	570	710	850
Plan	115	175	250
Ministères chargés de l'Enseignement	2.575	3.515	4.205
Santé Publique	715	890	1.060
Affaires Sociales	145	180	215
Jeunesse et Sport	125	155	185
TOTAL	11.570	16.085	18.735
Déficit prévu	- 675	-1.085	- 140

Source: Conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins développés.

Quant au budget de Développement les seules recettes sûres sont d'une estimation difficile, vu que l'un des postes importants provient de l'excédent éventuel du budget ordinaire, lequel solde est intimement lié au cours du café sur les marchés internationaux. Les recettes ainsi prévues se montrent très insuffisantes pour les missions qui sont confiées au Budget de Développement. Pour accroître les ressources publiques il est prévu une série d'actions à savoir:

- Renforcement des institutions bancaires s'adressant aux ménages (Banques Populaires et Caisses d'Epargne).
- Concurrence avec l'augmentation de la formation brute du capital fixé, il est prévu l'affectation des bénéfices non-réinvestis des entreprises publiques.
- Ouverture d'un marché de valeurs, pour la souscription de bons de développement de la part des ménages et de certains milieux financiers.
- L'organisation d'une Loterie Nationale.

2.8. Investissements et Stratégie de développement.
 2.8.1. Investissements prévus dans le 3ème Plan de Développement.

(Milliard de FRW prix 1980)

Emplois	Ressources		Ressources intérieures		Apports extérieurs		Total	%	%
	Budget de Développement	Umuganda (Travaux communautaires de développement)	Fonds privés	Dons Extérieurs	Prêts Extérieurs				
Investissements productifs	Développement Rural	8	7	-	15	15	45	37%	58%
	Mines, artisanat, industrie	6	-	8	3	8	25	21%	
	Infrastructure	7	2,5	1,5	16	11	38	32%	42%
	Habitat	4	0,5	0,5	4	3	12	10%	
	Total	25	10	10	38	37	120	100%	
	%	21%	8%	8%	32%	31%	100%		
	%		37%		63%				

Parallèlement à l'effort de développement de la capacité de financement des sociétés, l'épargne des ménages sera sollicitée soit directement par l'ouverture du marché des valeurs, soit indirectement via les caisses d'épargne et banques populaires.

Le Gouvernement, pour augmenter la capacité d'investissement envisage une meilleure programmation de l'UMUGANDA. La plus grande partie de la population active appelée à participer à l'UMUGANDA manque de qualification. Ainsi pour rendre cet investissement en nature plus productif, celui-ci sera particulièrement orienté vers les travaux d'infrastructure à haute intensité de main d'oeuvre, en particulier les terrassements, l'établissement des ouvrages de lutte antiérosive, l'entretien du réseau routier secondaire, la production de briques et la participation à la construction des bâtiments d'usage collectif.

En milieu rural, l'UMUGANDA constituera la majeure partie de la contrepartie des projets de développement financés par l'extérieur. Il est prévu pour la décennie 1981-1990, 26 millions de journées de travail de l'UMUGANDA, soit 26 milliards de FRW, potentiel d'investissement supérieur à celui du budget de Développement sur la même période estimé à 18 Milliards de FRW.

La Politique Economique du Pays programme pour la décennie 1981-1990 couverte par les deux plans quinquennaux de Développement 1982-1986 et 1987-1991, une inflation inférieure à 10 % par an. En réussissant à contenir l'inflation dans ces limites, on réussira sûrement à attirer l'épargne des ménages en proposant des taux d'intérêt légèrement supérieurs au taux de l'inflation.

Stratégie de la Politique Démographique.

OBJECTIFS

- Satisfaire les besoins fondamentaux de l'homme.
- Croissance de la production vivrière concurrente à celle de la population.
- Redistribution équitable du revenu national.
- Capacité productive de la population

MOYENS

- Intensification et modernisation des méthodes culturelles
- Hypothèses de planification démographique
- Réformes de l'Enseignement de tous les niveaux
- Politique du crédit agricole.

CONTRAINTES

- Rareté des ressources humaines et financières adéquates
- Difficultés de création des structures sociales adaptées à la politique d'innovation

OBJECTIFS

MOYENS

CONTRAINTES

OBJECTIFS

MOYENS

CONTRAINTES

- Création d'emplois industriels nouveaux (30.00 à 35.00 emplois nouveaux à l'horizon 1990).
- Industries à forte intensité de main d'oeuvre
- Investissement de 105 à 140 milliards de FRW pour les 26 projets industriels identifiés.
- Industries d'import substitution.
- Développer les industries produisant des biens exportables
- Renforcement de l'infrastructure d'accueil.

- Utilisation de techniques créatrices de nombreux emplois
- Aménagement de zones et de domaines industriels
- Mise sur pied et exécution d'un programme de formation
- Meilleure conception des projets industriels.

- Manque du surplus industrialisable dans l'agriculture
- Insuffisance de stimulation de l'industrie de la part du sous-sol
- L'enclavement du pays compromet la compétitivité des produits fabriqués au Rwanda
- Faible pouvoir d'achat de la population
- Manque de main d'oeuvre spécialisée et de techniques.

2.8.6. Stratégie de la programmation financière.

OBJECTIFS

- Les recettes passent de 10.895 millions * à 18.595 millions en 1990
- Les dépenses du BO passent de 11.570 * millions en 1981 à 18.735 millions en 1990

MOYENS

- Renforcement des institutions bancaires s'adressant aux ménages (Banque Populaire et Caisse d'Epargne).
- Affectation des bénéfices non réinvestis des entreprises publiques
- Ouverture du marché de bons de développement pour permettre la souscription directe des ménages.
- Ouverture du marché de bons de développement aux souscripteurs étrangers.

CONTRAINTES

- Trend de la conjoncture nationale
- Trend de la conjoncture internationale

* Les chiffres sont exprimés en francs constants 1980.

3. Les grandes lignes de la Politique d'Industrialisation.

3.1. Stratégie du Développement Industriel.

Le principe d'un développement endogène et autocentré retenu comme stratégie de développement économique et social s'opérera par une industrialisation visant essentiellement la satisfaction des besoins fondamentaux de la population.

Le secteur industriel s'attachera particulièrement à prendre la relève du secteur agricole dont le développement se heurte aux problèmes de la superficie trop réduite de terres et de la forte croissance démographique.

Les études prévisionnelles ont montré qu'au cours du II^e Plan, il faudra créer environ 85.000 emplois nouveaux dans les secteurs non agricoles, dont:

- 21.300 emplois dans l'industrie, y compris le bâtiment et le génie-civil,
- 20.500 emplois dans l'artisanat de production, y compris l'artisanat d'art.

3.2. Vecteurs du Développement Industriel.

Toute la politique d'industrialisation du Rwanda sera axée sur l'objectif d'amélioration de l'agriculture, ceci dans le but d'assurer l'auto-suffisance alimentaire de la population.

L'atteinte de cet objectif imposera trois grandes actions complémentaires à savoir:

- 1° - L'amélioration des rendements agricoles par amendement des sols et amélioration des méthodes culturales.
- a) La fabrication d'engrais au Rwanda, rendue possible par l'existence de matières premières, telles que le gaz méthane du lac Kivu avec lequel on pourra produire de l'urée et le calcaire qui pourra donner la cyanamide calcique, conduira à l'auto-suffisance en matières d'engrais azotés, qui pourront être enrichis par ajout de phosphates et de potassium disponibles en pays voisins.

Le traitement des résidus urbains, de la drèche des brasseries, des sous-produits du café tels que le pulpe et des déchets d'animaux seront également à la base d'une industrie d'engrais naturels intégrée à la fabrication d'aliments pour bétail.

- b) La fabrication sur place de certains matériels agricoles qui sont présentement l'objet d'une consommation massive tels que les houes, les fourches, les tridents, les pioches, les brouettes, etc.... cet aussi une activité prioritaire dans la cadre du III^e Plan.

2° La création d'emplois.

Pour veiller à ce que les entreprises industrielles à créer puissent résorber la main d'oeuvre de plus en plus pléthorique, le III^{ème} Plan mettra l'accent sur la sélection de technologies à haute intensité de main d'oeuvre.

Dans le même ordre d'idées, l'artisanat et la petite et moyenne industrie seront privilégiés, politique qui, du même coup permettra de développer une industrie en harmonie avec la taille du marché Rwandais.

3° L'apport de devises étrangères.

Etant donné que le sous-sol rwandais ne laisse pas entrevoir des possibilités à moyen terme de développer une industrie métallurgique, l'acquisition des biens d'équipement industriels continuera à emprunter la voie de l'importation. Pour cela, il va falloir que le secteur industriel contribue également à la constitution des réserves de devises étrangères. D'où la priorité des secteurs suivants:

- a) substitution de produits industriels locaux aux biens de consommation de masse présentement importés. Il s'agira notamment du lait et de ses sous-produits, des aliments enrichis en éléments nutritifs, des produits du cuir et des articles d'habillement, du sucre, etc....

D'autres secteurs que l'agro-industrie pourront aussi y trouver place en regard des statistiques de nos importations et l'on peut mentionner l'industrie des matériaux de construction, le papier, le contre-plaqué, le carburant, les médicaments.

- b) exportation de produits agricoles et minier ayant subi une transformation industrielle propre à en augmenter sensiblement la valeur ajoutée: café soluble, café marchand, thé, caféine, sulfate de quinine, extrait de pyretarique, légumes, fleurs, produits de l'étain, ferrotungstène, bijouterie pierres précieuses, jus de fruits etc...

3.2° Politique des Capitaux.

Les stratégies et objectifs résumés plus haut sont traduits en programme indicatif pour le secteur privé et impératif pour le secteur public, couvrant toute une série de nouvelles entreprises industrielles.

A cet effet, des institutions spécialisées dans l'étude des projets seront développées pour compléter celles déjà en place.

Le coût du programme industriel étant estimé à 72 milliards de FRW comprenant 8 milliards FRW pour les études et 64 milliards pour les investissements industriels, les capitaux étrangers jouent un rôle déterminant.

C'est compte tenu de ce fait qu'il est prévu une série de mesures d'incitation des investisseurs étrangers. Ces mesures sont notamment les suivantes :

a) Intégration du Rwanda au sein des Communautés économiques susceptibles d'élargir les marchés en amont et aval des entreprises industrielles. La communauté Economique des Pays des Grands Lacs qui groupe le Rwanda, le Burundi et le Zaïre est une organisation déjà opérationnelle et qui, à travers l'harmonisation des politiques douanières et monétaires, sera bientôt une véritable communauté économique où pourront circuler librement les personnes, les biens et les capitaux.

b) Le développement des infrastructures d'accueil garantissant les facilités d'accès aux marchés tant nationaux que des pays limitrophes à travers les programmes d'asphaltage des grands axes routiers, la modernisation de l'aéroport international de Kanombe, l'entrée en fonctionnement d'une station terrienne, l'existence d'une Société Nationale de Transports Internationaux, l'existence d'une société Nationale de Transports Aériens, etc.... l'existence d'une Société Nationale de Transports Aériens, etc.....

Par ailleurs le Rwanda poursuit un vaste programme à moyen terme d'aménagement de grands barrages et d'inter-connexion du réseau électrique national, qui permet de compter présentement sur une puissance installée d'environ 30 MW.

Enfin, le IIIe Plan prévoit l'aménagement d'une nouvelle zone industrielle à la capitale, ainsi que d'autres zones dans les autres villes du pays.

Sur le plan sous-régional, un programme de mise en place de voies ferroviaires est en phase de concrétisation dans le cadre de l'organisation de mise en valeur du bassin de l'Akagera (Rwanda, Burundi, Tanzanie, Uganda).

c) Les garanties de bonne fin de tous ordres consenties par l'Etat aux entreprises industrielles qui, en phase de pré-investissement sont consignées dans un protocole d'accord. Ces garanties portent notamment sur l'aval de l'Etat pour les crédits acheteurs-aux fournisseurs, l'Octroi des avantages prévus au titre du Code des investissements, la mise à disposition des infrastructures telles que le terrain, l'eau et l'électricité. Du côté du promoteur, le protocole d'accord reprend certaines obligations découlant de notre politique d'industrialisation telle que la sélection des technologies créatrices d'emplois, la formation du personnel rwandais, l'assistance Technique (fonctionnement, gestion et marketing), les délais de réalisation du projet, etc...

d) Les mesures fiscales sont consignées dans le code Investissements. Elles prévoient la stabilisation du régime fiscal sur un délai plus ou moins long suivant la taille du projet et son impact sur l'Economie nationale. Le code exonère les entreprises bénéficiaires de redevances douanières et fiscales sur les bénéfices, les équipements et les matières premières.

e) La mise en place de structures administratives propres à faciliter les contacts entre le promoteur et l'Administration. Cette mesure se traduit présentement par l'existence, au sein du Ministère de l'Économie et du Commerce, d'un service de promotion Industrielle épaulé par des experts de l'ONUUDI.

Ce service est une sorte de banque de projets qui identifie des idées d'entreprises industrielles, en fait les études de préfactibilité qu'il tient à la disposition des investisseurs. Même quand ^{l'étude} n'est pas encore faite, le service fournit toute information propre à guider la décision du promoteur au point de vue de la viabilité du projet (marché, technologie, disponibilité de la main d'oeuvre, etc...).

Le Service de la promotion Industrielle tient aussi un Guide des Investisseurs qui est un condensé de toutes les informations pouvant intéresser le promoteur.

La Direction de la promotion Industrielle offre enfin des services pratiques tels que les réservations d'hôtels, les prises de rendez-vous, la mise à disposition de guides en cas de nécessité, etc....

3.3. Politique de participation de l'Etat.

Le Rwanda ne pratique pas de politique rigide en matière de prise de participation au capital des sociétés.

Par contre, le principe d'accorder la préférence aux investisseurs qui apportant le plus possible de capitaux propres est consacré.

Il en découle que l'Etat ne participe au capital des nouvelles sociétés que dans la mesure où il peut suppléer à l'insuffisance des capitaux privés.

Mais comme l'expérience a montré que ce cas est fréquent et que par conséquent la formule Société Mixte s'est souvent imposée d'elle-même, il sera dans l'avenir procédé à une confirmation de ce fait, - éventuellement dans le cadre de la révision prochaine du code des investissements en prévoyant une participation automatique de l'Etat. Ce sera bien entendu une mesure incitative et non une disposition contraignante et, dans tous les cas, le pourcentage est laissé à l'appréciation des parties.

Il convient pourtant de signaler que, dans le souci d'intéresser les hommes d'affaires rwandais au secteur industriel, le promoteur étranger est souvent invité à s'associer à des rwandais, mais là encore les proportions sont convenues d'accord parties.

.../...

4. Les Secteurs prioritaires du développement industriel.

4.1. Augmentation de la production des industries alimentaires pour les besoins locaux.

Le sous-secteur des industries alimentaires concerne essentiellement la valorisation des produits et sous-produits de l'agriculture locale et de l'élevage. L'objectif principal de ce secteur consiste à nourrir la population le plus possible à partir de la production locale.

L'augmentation de la production de ce secteur s'effectuera grâce à l'amélioration et à l'extension des unités de production industrielle ainsi que par la création de nouvelles industries dont la capacité sera en correspondance avec des projets de développement des cultures.

L'action portera principalement sur la valorisation alimentaire de la production agricole par la transformation industrielle des groupes de produits suivants:

4.1.1. Transformation des céréales.

La production de froment devrait passer de 2.976 tonnes en 1980 à 3.740 tonnes en 1986; celle de maïs devrait passer de 83.348 tonnes à 106.200 tonnes, ce qui représente une augmentation totale de 23.616 tonnes dont une part importante pourra être transformée en farine et semoules diverses par la meunerie existante ou à créer.

L'augmentation de 32.000 tonnes/an pour la production de sorgho permettra une transformation industrielle.

Le programme riz doit aboutir à faire passer la production de 3.392 tonnes à 12.250 tonnes. Des moyens de décorticage accrus devront être installés pour traiter les 8.800 tonnes supplémentaires.

Autotal, les investissements nécessaires pour le programme de traitement des céréales se montent à 1.481 millions pour 363 emplois directs créés.

4.1.2. Transformation des oléagineux.

Les unités de transformation (en huile, tourteaux, farine, lait et autre) devront traiter une part importante des 9.300 tonnes supplémentaires d'arachide et des 6.300 tonnes supplémentaires de soja prévues au Plan de Développement.

L'entrée en production des plantations d'avocatiers devrait assurer une production de 20.000 tonnes /an dont la moitié pourra être transformée en huile comestible et en produits de base pour la fabrication de cosmétiques..

Les investissements nécessaires pour la transformation des oléagineux se montent à 108 millions pour 84 emplois directs créés.

4.1.3. Les autres projets agro-industriels

Une étude systématique sera entreprise pour la valorisation industrielle de certains surplus agricoles :

- légumes, accroissement de 1.400 T/an,
- fruits, surplus de 5.400 T/an;
- canne à sucre, plus de 7.400 T/an de sucre,

qui nécessiteront des unités de transformation correspondantes pour la fabrication de jus de fruits, marmelades, confitures, concentrés de tomate, sucre, protéines végétales, lait de soja, etc...

L'investissement nécessaire se monte à 8.128 millions FRW pour 3.347 emplois directs créés.

4.1.4. Transformation des produits de l'élevage et de la pêche.

Au cours du IIIème plan, la production de viande croîtra de 22.500 T/an et de 36300 T/an en 1986 sans prendre en compte le développement de l'élevage de basse-cour. Cela impliquera l'amélioration et l'accroissement correspondant des possibilités d'abattage, de la conservation de la viande et de ses sous-produits ainsi que l'amélioration du réseau de distribution pour un supplément de 28.500 T/an.

L'investissement nécessaire se monte à 425 millions de FRW pour 218 emplois directs créés.

Cette croissance des produits de l'élevage ne pourra être obtenue qu'avec une amélioration conjointe de l'alimentation du bétail.

A cet effet, des unités de fabrication des aliments du bétail seront à promouvoir à partir des sous-produits des industries alimentaires pour un marché estimé à 10.000 T/an. Une attention particulière sera portée à l'utilisation judicieuse des drèches de brasserie à Gisenyi et des sous-produits des sucreries.

L'investissement se monte à 926 millions FRW pour 56 emplois directs créés.

La production annuelle de poisson pêché à la fin du IIème Plan a atteint 915 tonnes/an. Le développement prévisionnel de cette activité portera sa production à 3.200 T/an pour la dernière année du IIIème Plan. Pour le lac KIVU, une production de 10.000 T/an est envisagée seulement pour le moyen terme. Dans ces conditions le IIIème Plan aura en charge l'étude et la mise en place progressive des moyens nécessaires à l'exploitation de ce secteur :

Flotille de pêche, unités de transformation du poisson par séchage, fumage et plus tard conserverie, conservation par le froid et distribution sur les lieux de consommation, entretien des matériels et équipements.

L'investissement à prévoir se monte à 20 millions de FRW pour 10 emplois directs créés.

4.1.5. Industries alimentaires basées sur les importations.

Le développement du marché intérieur au cours de la période 1982-1986 absorbera une quantité croissante de boissons non alcoolisées et alcoolisées. A côté du développement de la production artisanale et des industries existantes utilisant les matières premières locales, un programme industriel basé sur des importations fournira le complément nécessaire à l'alimentation de la population en produits.

L'investissement se monte à 3.100 millions de FRW pour 220 emplois directs créés.

4.2. Augmentation de la production des biens de consommation de masse.

Il n'est pas de développement économique réalisable sans accroissement du capital productif ni accroissement des biens de production.

L'effort d'augmentation de la production des biens de consommation courante intéressera particulièrement:

4.2.A/ Les industries du cuir.

A partir de l'augmentation du taux de traitement par l'industrie locale des peaux d'animaux issues des abattoirs et en développant la fabrication des objets manufacturés pour les besoins locaux (chaussures, maroquinerie), une filière cuir sera lancée.

L'investissement à prévoir est de 10 millions de FRW pour 20 emplois directs créés.

4.2.2. Les industries textiles et de l'habillement.

Celles-ci souffrent à l'heure actuelle d'une sérieuse concurrence due à la friperie importée. Elles devront, à partir de l'inventaire des possibilités commerciales existantes (couches de populations à revenus moyens par exemple), développer des fabrications telles que tissus imprimés, articles de bonneterie et de confection courante.

L'exportation des produits textiles se fera à partir de la fibre de ramie transformée sur place.

Les textiles à usages industriels et commerciaux seront développés à partir de la transformation artisanale et industrielle des feuilles de sisal et de bananier.

L'investissement est de 3.995 millions FRW pour 2.006 emplois directs créés.

4.2.3. Les industries du bois et leurs dérivés.

Malgré les ressources limitées du Rwanda en matière de bois d'oeuvre la production annuelle de ce sous secteur s'accroîtra par une amélioration et une extension de l'activité des entreprises existantes ainsi que pour la création de nouvelles unités de production pour les articles suivants: meubles, matériels scolaire, carton, papeterie, panneaux agglomérés, menuiseries, charpentes standards et toits. Une étude approfondie sera conduite pour la fabrication de pâte à papier à partir du papyrus.

L'investissement à prévoir est de 1.136 millions FRW pour 444 emplois directs créés.

4.2.4. Les industries chimiques et parachimiques.

Dans ce secteur, la priorité sera donnée aux industries situées en amont de l'agriculture et apportant à celle-ci les produits dont elle a besoins pour permettre l'accroissement de sa production:

- Les engrais produits à partir des matières premières locales (gaza méthane, carbure de calcium), urée: 50.000 T/an, cyanamide calcique: 8.000 T/an, ainsi que la préparation d'engrais complexes avec leur conditionnement.
- Les insecticides et fongicides en utilisant, soit la pyrètrine fabriquée localement, soit une matière active importée avec, pour les formulations en poudre (1.500 à 2000 T/an), l'utilisation de charges produites localement (kaolin).

L'investissement à prévoir est de 4.905 Millions FRW pour 307 emplois directs créés.

La fabrication de produits pharmaceutiques utilisera la pharmacopée locale ou des produits importés auquel sera ajouté le conditionnement.

L'investissement prévu est de 181 millions FRW pour 68 emplois directs créés.

Pour alimenter la construction, il sera procédé au cours de la période du Plan, à la création et à la mise en service d'une série d'unité produisant, à partir de gisements connus, du ciment 50.000 T/an) et de la chaux vive (10.000T/an).

La demande accrue du marché intérieur en peinture et mastic sera satisfaite par la mise en route de nouvelles unités de production. La production d'allumettes devra doubler au cours des cinq années à venir.

L'investissement prévu est de 3.314 millions FRW pour 447 emplois directs créés.

Dans le domaine de l'utilisation des énergies disponibles sur place, l'exploitation des gisements de tourbe (150.000 T/an) et la cokéfaction de la tourbe (15.000 T/an de coke de tourbe) apporteront leur contribution, tant au développement de l'industrie, qu'à l'amélioration de l'utilisation de l'énergie pour les besoins domestiques. Une utilisation rationnelle du gaz de cokéfaction sera un apport complémentaire de 6 MW au réseau de distribution de l'énergie électrique.

L'investissement nécessaire est de 1.852 millions pour 485 emplois directs créés.

4.3. L'augmentation de la production des biens d'approvisionnement.

Le développement de l'économie du pays est tributaire en priorité de ses propres nécessités internes. Par exemple, le développement rural et les activités qui s'y rattachent directement et indirectement représentent une urgence première dans la satisfaction des besoins de ce secteur.

Les fabrications d'engrais, pesticides et fongicides qui ont été abordées au chapitre précédent, devront être complétées par la fabrication sur place de matériel et d'outillage agricoles.

L'investissement prévu est de 220 millions FRW pour 70 emplois créés.

L'étude de la métallurgie tungstène et du carbure de tungstène à partir du minerai de wolframite sera poursuivie en vue de mettre sur pied la métallurgie correspondante destinée à l'exportation.

Les études menées au cours du IIème Plan, concernant des industries utilisant les ferailles de récupération et des lingots importés en complément, devront se concrétiser par la fabrication de produits moulés et laminés utiles aux industries mécaniques, à la construction des bâtiments et des ouvrages d'art.

Le montant de l'investissement à prévoir est de 5.398 millions pour 544 emplois directs créés.

4.3.1. Industrie dérivée des minéraux non métalliques.

L'analyse du sous-secteur des industries chimiques et para-chimiques a montré un premier inventaire des utilisations possibles des gisements de calcaires existants. A cette liste s'ajoute la production d'amendements pour l'agriculture à partir des travertins et la fabrication du carbure de calcium (10.000 tonnes/ an), principalement pour servir de base à la production de cyanamide calcique et accessoirement pour permettre l'éclairage à l'acétylène, en remplacement du pétrole importé, pour les familles qui n'auront pas les moyens d'accéder actuellement à l'éclairage électrique d'origine photo-voltaïque.

L'utilisation du sable additionné d'un liant de résine sera étudiée pour la fabrication d'éléments préfabriqués entrant dans la construction des bâtiments.

L'exploitation artisanale et industrielle des gisements de pierres précieuses et semi-précieuses sera développée pour aboutir à une tailleuse et une bijouterie locales principalement orientée vers l'exportation. Une série d'études devra être lancée pour la valorisation des pierres de qualité inférieure et des déchets de taille pour l'utilisation industrielle.

Les carrières devront accroître leur production afin de fournir les matériaux pour la construction des infrastructures routières et des bâtiments. La production des carrières sera valorisée par la fabrication de type "granito".

Les gisements d'argile et de kaolin devront être valorisés par leur utilisation, non seulement dans la construction de bâtiments, mais aussi par leur transformation artisanale et industrielle en articles de vaisselle domestique et hôtelière ainsi qu'en produits finis d'équipement sanitaire.

Le coût total de ces programmes est estimé à 2.896 millions FRW pour 810 emplois directs créés.

4.3.2. Les industries extractives.

L'essor de ce secteur, essentiel pour la valorisation des ressources naturelles du pays, suppose un important effort d'investissement.

Pour les minerais métalliques, l'amélioration de l'exploitation des gisements connus de cassitérite, wolframite, colombo-tantalite et d'or, ainsi que la mise en valeur des nouveaux gisements d'accès plus difficile que les anciens, nécessite un investissement de 5.000 millions FRW pour la création de 2.955 emplois directs.

Pour les minéraux non métalliques extraits de mines et carrières (carbonate de calcium, travertins, argile, pierre) ainsi que pour les matières premières issues de la décomposition des végétaux (gaz méthane, tourbe), un programme particulier sera lancé qui nécessitera un investissement de 8.130 millions de FRW pour 753 emplois directs créés.

Résultats escomptés pour 1986.

	1980	1986
Gaz méthane	-	2.000.000 M ³
Tourbe	200 tonnes	10.000 tonnes
Chaux	-	10.000 tonnes
Cassitérite	2.236 tonnes	2.967 tonnes
Wolframite	740 tonnes	750 tonnes
Colombo-tantalite	73 tonnes	80 tonnes

Pour le développement des industries et la transformation ultérieure des produits minéraux, un programme important de recherches minières sera exécuté entre 1982 et 1986 qui nécessitera un financement de 1.010 millions de FRW.

4.3.3. L'industrie des métaux et des produits minéraux.

La montée en production de la métallurgie de l'étain se fera au cours du Plan. Des unités artisanales et industrielles de transformation de l'étain en objets manufacturés utilitaires ou artistiques à destination du marché intérieur et de celui de l'exportation seront développées.

Toujours à partir de l'étain, il sera étudié, en important le cuivre; la possibilité de créer une fonderie de bronze qui servira de base au lancement d'une industrie de transformation pour la fabrication de la robinetterie sanitaire et des éléments de matériels électroniques utilisés dans l'équipement des bâtiments et les installations industrielles.

4.3.4. Les autres industries.

Pour les industries électriques et électroniques, l'amélioration de la rentabilité des entreprises existantes sera recherchée en priorité.

Compte tenu de la consommation croissante de piles électriques, la fabrication locale de ce produit est à l'étude pour une capacité de 16 millions d'éléments par an. Il sera de même prévu la fabrication annuelle de 10.000 accumulateurs électriques au plomb à partir de batteries de récupération et de plomb importé, pour l'utilisation sur les véhicules automobiles et dans les installations d'éclairage solaire photo-voltaïque.

L'investissement se monte à 835 millions pour 496 emplois directs créés.

Des industries de transformation des métaux devront être étudiées et lancées en vue d'alimenter le marché intérieur en produits finis tels que lampes à acétylène, fours de cuisson domestique économisant le combustible, fûts métalliques, vitreries, pièces de rechange pour l'industrie.

L'investissement prévu est de 840 millions FRW pour 318 emplois directs créés.

4.4. Augmentation de la production des biens destinés à l'exportation.

Le développement industriel s'accompagne inévitablement d'une augmentation des importations des biens d'équipement, de biens et de services divers.

Afin d'assurer les rentrées de devises nécessaires au financement de ces importations et à l'essor économique, il importe de faire croître parallèlement la production des biens destinés à l'exportation.

Plusieurs des productions précédemment décrites sont essentiellement destinées à l'exportation: étain, tungstène, pierres précieuses et semi-précieuses, café vert, thé, pyrèthre, quinquina.

En complément à la politique d'amélioration de la qualité du café exporté, les grades inférieurs seront transformés en café soluble. La production prévue est de 900 tonnes de café soluble par an.

L'entrée en service de l'usine de raffinage de l'extrait brut de pyrèthre en extrait pâle devrait conforter notablement la place du Rwanda sur le marché des insecticides naturels.

L'extraction du principe actif des écorces de quinquina et sa transformation en sulfate de quinine permettra de valoriser cette production tout en diminuant les coûts de transport. L'utilisation d'une partie de la production par une industrie pharmaceutique locale sera envisagée.

L'investissement prévu se monte à 5.046 millions FRW pour 6.800 emplois direct créés.

4.5. Programme de développement des infrastructures d'accueil des industries.

Le lotissement et l'aménagement de trois zones industrielles (Kigali-Kanombe, Butare et Ruhengeri) ainsi que de plusieurs domaines industriels seront réalisés au cours du II^{ème} Plan.

L'investissement prévu se monte à 5.383 millions de FRW pour 55 emplois directs créés.